



**Conseil du 18ème arrondissement
Séance du mercredi 26 avril 2017**

MAIRIE.....	4
COMMUNICATION.....	6
CULTURE.....	7
AFFAIRES SCOLAIRES & RYTHMES EDUCATIFS	9
PETITE ENFNACE & FAMILLE	13
SPORT.....	15
ACCESSIBILITÉ & HANDICAP.....	16
PREVENTION	17
LOGEMENT, URBANISME & ARCHITECTURE.....	18
COMMERCE & ARTISANAT.....	18
ESPACE PUBLIC.....	19
VIE ASSOCIATIVE	20
EMPLOI.....	22
MEMOIRE	24
QUESTIONS ORALES AU MAIRE D'ARRONDISSEMENT.....	26
VŒUX.....	32

Conformément à la convocation qui leur a été adressée personnellement par M. le Maire du 18^{ème} arrondissement le mardi 18 avril 2017, les membres du Conseil se sont réunis le mercredi 26 avril 2017 en la Salle des Mariages du XVIIIème arrondissement, sous la présidence de M. le Maire.

Publication de la convocation et de l'ordre du jour a été faite, à ladite date, sur le panneau de la Mairie du 18^{ème} prévu à cet effet.

Étaient présents :

M. Eric LEJOINDRE, Maire du 18^e, M. BADINA, M. BRIANT, Mme DAMS, M. DARRIULAT, M. DAVIAUD, M. DURAND, M. GONZALEZ, Mme MARKOVIC, Mme MEZENCE, M. NEYRENEUF, Mme PROUST, Mme ROLLAND, Mme TRAJAN, **Adjoint au Maire**, M. BOURNAZEL, Mme BOUYGUES, Mme BRIDIER, M. BROSSAT, Mme EL KHOMRI, M. HONORE, M. JULIEN, Mme MEES, Mme MEHAL, Mme PREMEL, M. VAILLANT, **Conseillers de Paris**, Mme BELEM, Mme DEBONNEUIL, Mme DEMANGEL, Mme LASSURE, M. LISCIA, M. LORENZINI, **conseillers d'arrondissements.**

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Mme AKKARI à M. DAVIAUD
M. BEPPO à M. VAILLANT
M. BROS à Mme BOUYGUES
M. DAWNY à Mme DEMANGEL
Mme GABELOTAUD à Mme ROLLAND
M. GUILLOT à Mme DAMS
M. MENEDE à M. NEYRENEUF
Mme VERISSIMO à M. JULIEN
Mme MEZENCE à M. TOUZET
M. LANGLOIS à Mme DEBONNEUIL
Mme BOYER à M. BOURNAZEL
M. QUEINNEC à M. HONORE

Délibération 18.2017.95:

Départ Mme MARKOVIC et pouvoir à M. LORENZINI

Délibération 18.2017.98:

Arrivée Mme BRIDIER

Délibération 18.2017.99:

Départ Mme BOUYGUES

Mme Sarah PROUST, est désignée secrétaire de séance.

Eric LEJOINDRE : Bien, le quorum étant atteint, je propose que nous commençons notre Conseil et que nous puissions commencer par nous associer à l'hommage rendu hier, d'abord par son conjoint et par le Président de la République, puis par la Maire de Paris et par les représentants de l'ensemble des groupes qui composent le Conseil de Paris, à Xavier JUGLET, le policier assassiné sur les Champs-Élysées juste avant le premier tour de l'élection présidentielle. Chacun a eu l'occasion de s'exprimer et je pense que les mots de son conjoint se suffisent à eux-mêmes.

Pour nous associer à cet hommage, je vous propose que dans la plus grande sobriété, nous observions tout simplement une minute de silence.

[minute de silence]

Je vous remercie.

Il nous faut désigner un ou une secrétaire de séance, je vous propose que nous désignions Mme PROUST, si chacun en était d'accord. Il en est ainsi décidé.

Je vais vous lire la liste des pouvoirs qui m'ont été remis :

- Mme AKKARI à M. DAVIAUD ;
- M. BEPPO à M. VAILLANT ;
- M. BROS à Mme BOUYGUES ;
- M. DAWNY à Mme DEMANGEL ;
- Mme GABELOTAUD à Mme ROLLAND ;
- M. GUILLOT à Mme DAMS ;
- M. MENEDE à M. NEYRENEUF ;
- Mme VERISSIMO à M. JULIEN ;
- M. LORENZINI à Mme MARKOVIC ;
- M. QUEINNEC à M. HONORE ;
- M. LANGLOIS à Mme DEBONNEUIL ;
- Mme BOYER à M. BOURNAZEL ;

Bien sûr, s'il y en avait d'autres, je vous invite à les transmettre à l'administration.

Avant que nous commençons avec l'ordre du jour, un mot d'abord pour remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui avaient présidé des bureaux de vote pour le premier tour de l'élection présidentielle. En vous remerciant, je remercie aussi l'ensemble des assesseurs et des délégués des candidats ayant permis à ce que ce premier tour de scrutin se déroule dans des bonnes conditions. Je voulais avoir un mot de remerciement très chaleureux et très sincère pour Vincent DE VATHAIRE et pour l'ensemble de l'équipe de la Mairie et des agents de bureaux de vote qui ont vraiment été un soutien indispensable à l'ensemble des présidents de bureaux.

L'organisation de ce premier tour de l'élection présidentielle s'est passée dans des bonnes conditions même si on a constaté – il faut s'en féliciter – que l'ampleur de la mobilisation des électeurs a entraîné dans un certain nombre de bureaux des files d'attente parfois longues mais dans aucune circonstance, les électeurs n'en ont été trop dérangés. On va continuer à travailler et à réadapter le positionnement des bureaux pour faire en sorte que ces files d'attente se résorbent.

En tout cas, je voulais vraiment saluer le travail des très nombreux élus, et de tous les autres, qui ont présidé pendant une longue journée ces bureaux de vote et qui vont être amenés à présider une

seconde fois les bureaux de vote pour le second tour puisque nous sommes bien entendu chargés et quelles que soient les circonstances politiques, de faire en sorte que l'expression du suffrage puisse se passer dans des bonnes conditions.

Je rappelle que s'il revient aux candidats de désigner des assesseurs dans les bureaux de vote, chacun peut librement se proposer et être nommé assesseur par la Maire de Paris ou par chacun des présidents de bureaux de vote eux-mêmes. Donc dans un souci républicain, je vous invite, quelle que soit la configuration du second tour, à faire en sorte que les forces politiques représentées autour de ce Conseil d'arrondissement fournissent en nombre les assesseurs titulaires et suppléants nous permettant de tenir les bureaux de vote dans quinze jours. C'est le signe d'une démocratie résiliente. Je crois que la nôtre l'est, donc je fais cet appel républicain à chacune et à chacun pour faire en sorte que l'expression du suffrage et l'expression des Français pour le deuxième tour puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Il sera toujours temps après d'analyser les uns et les autres sur le plan politique ces scrutins. Mais notre rôle de Mairie c'est d'abord et avant tout, de permettre aux électeurs de s'exprimer dans de bonnes conditions.

M A I R I E

DELIBERATION : 18.2017.68: Adoption du compte-rendu du conseil d'arrondissement du 13 mars 2017

Eric LEJOINDRE : La première délibération consiste à adopter le compte rendu du précédent Conseil d'arrondissement.

Y a-t-il une difficulté quelconque ? Il n'y en a pas. Je vous en remercie.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.68 à l'unanimité

DELIBERATION 18.2017.108 : Approbation du compte administratif de l'état spécial du 18e pour l'exercice 2016

Eric LEJOINDRE : La délibération suivante consiste à approuver le compte administratif de l'état spécial du 18^{ème}. Je vais vous proposer et vous demander d'abord que nous puissions élire Mme ROLLAND, présidente de séance, pour cette délibération.

Je vais laisser Mme ROLLAND non seulement présider la séance mais surtout, présenter ce compte administratif.

Carine ROLLAND : Merci, M. le Maire. Le compte administratif présente les dépenses effectives de l'année précédente, dites dépenses engagées. Pour le 18^{ème} arrondissement, son montant s'élève à 11 850 299 €.

Selon le tableau, le compte administratif se décompose en trois dotations :

- dotation d'investissement ;
- deux dotations de fonctionnement, à savoir la dotation d'animation locale et la dotation de gestion locale qui sert principalement à payer tout ce qui permet de faire fonctionner les équipements de proximité.

Nous avons actuellement des taux d'exécution de nos trois dotations qui vont de 81 % pour la dotation d'animation locale à 86 % pour la dotation de gestion locale et à 54 % pour la dotation d'investissement puisque à date, seules sont considérées les dépenses engagées mais il peut y avoir des crédits qui sont prévus mais qui n'ont pas encore été réglés, c'est ce que nous voyons un peu plus tard dans l'année avec le budget supplémentaire.

On passe à la liste des équipements de proximité pour le 18^{ème} arrondissement.

Le tableau suivant présente l'évolution en effectif des équipements de proximité. A noter une hausse de 3 pour des espaces verts, il s'agit de jardinières comptabilisées parmi les espaces verts ; à noter surtout plus une école, il s'agit de la maternelle de la rue Torcy. Pour la Petite Enfance, le différentiel entre 2015 et 2016 de quatre établissements est dû à des recompositions, il n'y a pas eu de suppression d'établissement de Petite Enfance mais bien des inscriptions différentes dans ce qui est considéré comme équipement de proximité.

Si on rentre dans le détail des dotations, la dotation d'investissement, très importante, permet au Maire du 18^{ème}, comme à tout maire d'arrondissement, d'engager des opérations de travaux, notamment sur la voirie, mais aussi sur les équipements de proximité que nous venons d'évoquer et sur des équipements gérés par le Conseil de Paris.

Les crédits ouverts pour les investissements en 2016 étaient de 740 517 €, le taux d'exécution, donc le rapport entre les dépenses déjà effectives et les crédits ouverts, est de 53 %. Sur les 398 000 € dépensés, nous avons 324 000 € investis dans des opérations de travaux, notamment dans les espaces verts, les écoles et des établissements de Petite Enfance.

J'attire votre attention sur la dernière ligne du tableau qui mentionne 33 000 € dédiés au développement d'une plateforme web e-démocratie, nous allons disposer bientôt de ce qu'on pourrait qualifier de réseau social du projet, à savoir un site internet ++. Donc, une plateforme interactive sur laquelle la Mairie présentera un certain nombre de projets engagés, via laquelle les habitants pourront réagir, amender, interroger, commenter ; un nouvel outil au service de la participation citoyenne. Ce réseau social du projet verra le jour en septembre 2017.

On passe à la dotation d'animation locale qui permet de réaliser des dépenses liées à l'information des habitants de l'Arrondissement, à la démocratie et à la vie locale, mais aussi des travaux d'entretien, donc des petits travaux de maintenance sur les équipements de proximité.

Les crédits ouverts pour la dotation d'animation locale étaient de 1 563 000 €, le taux d'exécution, ce qui a déjà été effectué et dépensé, est de 81 %. On a dépensé au total 1 267 000 € sur cette dotation, dont la moitié pour les travaux d'entretien des équipements de proximité, l'autre moitié étant consacrée classiquement à des dépenses d'information et d'animation locale. Il s'agit du magazine municipal, de la fête des Vendanges, de la dotation culturelle de proximité, de l'exposition annuelle

et autres animations, citons par exemple le festival du Végétal qui va démarrer bientôt ; tout cela rentre dans la dotation d'animation locale.

On en vient à la dotation de gestion locale, de loin le poste le plus important quantitativement de cet état spécial, avec des crédits ouverts de 11 846 000 €. Sur ces 11 846 000 €, nous avons actuellement mandaté 10,2 millions d'euros de dépenses, principalement des dépenses d'énergie, avec 2 135 000 € dépensés en énergie.

Les dépenses d'administration légèrement plus élevées qu'en 2015, mais les dépenses d'administration, ce n'est pas que des fournitures et des choses dédiées véritablement à l'administration, cela concerne aussi l'approvisionnement du magasin de la section locale d'architecture du 18^{ème} qui permet de réaliser de petits travaux, les crédits d'animation locale dédiés aux travaux urgents, troisième poste important.

A noter sur cette dotation de gestion locale, que depuis 2014, nous nous sommes appliqués à rendre le fonctionnement de plus en plus sobre – dirons-nous – ce qui a permis un redéploiement de dépenses de fonctionnement en direction d'actions culturelles dans nos bibliothèques. Il faut savoir que les bibliothèques disposent de très peu de budgets pour tout ce qui relève de l'animation et un programme d'achat de vélos, trottinettes et draisennes dans l'ensemble de nos écoles, le tout à hauteur de 40 000 €.

Dernier point important sur la dotation d'animation locale, c'est sur cette dotation que nous finançons aussi l'opération « Végétalisons notre 18^{ème} », à hauteur de 50 000 € en 2016. « Végétalisons notre 18^{ème} », vous en connaissez le principe, c'est un principe participatif, là aussi on en parlait tout à l'heure avec la nouvelle plateforme à venir. En 2016, environ 20 opérations ont été réalisées dans différents endroits du 18^{ème}, avec une répartition assez équitable selon les quartiers et une opération qui redémarre en 2017.

Voilà les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance. Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Non.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.108 à la majorité et 9 voix ne participant pas au vote dont 3 pouvoirs (LR/CI-NI)

COMMUNICATION

2017 DEVE 86 – Communication sur le lancement d'un appel à projets « éducation et enseignement de la biodiversité » – subventions

Philippe DURAND : La biodiversité à Paris existe essentiellement dans les deux bois, le bois de Vincennes et le bois de Boulogne et aussi dans ce qui est maintenant devenu un corridor écologique, la Petite Ceinture.

Pour votre information au niveau parisien, il a été répertorié 637 espèces de plantes et 1 300 espèces animales ces dernières années. La biodiversité, on en parle beaucoup, on ne sait pas obligatoirement ce que c'est et on ne sait pas non plus comment on la développe et comment on peut favoriser son développement et aussi la préserver.

C'est pour cela qu'il va y avoir un appel à projets sur l'enseignement et l'éducation de la biodiversité. Cet appel à projets aura deux types d'aide, une aide au fonctionnement pour « éducation et enseignement de la biodiversité » et une aide à l'investissement pour financer des aménagements ou des acquisitions de matériel. L'aide à l'investissement sera pris sur le budget participatif 2016, dans le cadre de Plus de nature en ville. Ce sont des sommes pour l'instant relativement modestes, nous espérons qu'elles augmenteront au fur et à mesure de ce développement de la biodiversité, puisque pour le budget de fonctionnement, c'est un montant de 20 000 € et pour le budget participatif, c'est un montant entre 20 000 € et 30 000 €, pareil.

Ceux qui souhaitent répondre à cet appel à projets pourront le faire jusqu'au 15 juin 2017. L'attribution des subventions sera soumise à l'Assemblée en 2017, en même temps que sera présenté le nouveau plan Biodiversité 2017-2024.

Puisqu'on parle de biodiversité et de nature en ville, j'en profite pour vous parler de deux subventions pour lesquelles nous n'aurons pas à nous prononcer puisqu'elles sont simplement pour information au Conseil d'arrondissement, si vous allez à la page 5, c'est la 2017 DASES 109G, ce sont des subventions, en ce qui nous concerne, pour des actions autour des jardins solidaires partagés, l'un pour square Jessaint, pour une aide de 40 000 € à l'association Emmaüs et l'autre, au jardin de L'Univert, rue Polonceau, géré par l'association Halage, pour une aide 10 000 €.

CULTURE

DELIBERATION : 18.2017.69 : Subventions (6.360.000 euros), avenant à convention et convention avec l'association Théâtre de la Ville (4e, 8e, 18e)

DELIBERATION : 18.2017.70 : Subventions (1.104.000 euros), avenants à conventions et convention avec les lieux de création et de diffusion (18e et 19e).

DELIBERATION : 18.2017.71 : Subvention (1.800.000 euros) et avenant à convention avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif – ATLA (18e).

DELIBERATION : 18.2017.72 : Subvention (45.000 euros) à l'association L'Onde et Cybèle, et convention, au titre du soutien aux festivals musicaux

DELIBERATION : 18.2017.73: Subventions (20.850 euros) à sept associations historiques.

Carine ROLLAND : Une série de cinq délibérations, les trois premières concernent le versement de la deuxième partie des subventions au théâtre de la Ville, à des lieux de création et de diffusion dont le Théâtre Paris-Villette concerné dans le 18^{ème} au titre du Grand Parquet et la société coopérative d'intérêt collectif ATLA, qui gère le centre Barbara. Pour ces trois subventions, je vous propose de ne pas spécialement détailler, nous avons évoqué ces sujets lors du vote de la première partie de la subvention, mais évidemment trois établissements culturels d'importance, à la fois pour leur ancrage et pour leur rayonnement sur l'ensemble de la Ville, au titre de l'action culturelle.

La quatrième subvention concerne l'association L'Onde et Cybèle, que nous connaissons bien puisque c'est l'association qui organise à la fois le festival « La Voie est libre » dans le 10^{ème} arrondissement et pour ce qui nous concerne surtout, le très beau festival Rhizomes dédié aux musiques des mondes.

Pour cette année, une subvention de 45 000 € est proposée pour soutenir l'action de l'Onde et Cybèle. Il s'agit d'une hausse de subvention de 5 000 € dont je me réjouis et pour laquelle je veux signaler combien les élus de la majorité ont travaillé de concert. Je veux aussi saluer l'activité de Rhizomes et vous indiquer que, dès cette édition 2017 cet été, Rhizomes se déploiera encore plus que cela n'a été le cas jusqu'alors au-delà du périphérique, au-delà du 18^{ème}, avec une présence dans de nombreux parcs de la Seine Saint-Denis.

Rhizomes est né à Paris dans le 18^{ème} sur le principe d'un accès libre à de très beaux concerts dans les parcs et jardins ; ce sera désormais un principe actif et réel partout en Seine Saint-Denis.

La dernière subvention concerne la société d'archéologie du Vieux Montmartre, d'histoire et d'archéologie du 18^{ème}, qui a organisé une très belle exposition l'année dernière sur Montmartre, à la Mairie du 18^{ème}.

Eric LEJOINDRE : Avant de passer au vote, je vais proposer à ceux qui le souhaitent de prendre la parole.

Pascal JULIEN : A propos de l'Onde et Cybèle, je ne déposerais pas d'amendement budgétaire pour la première fois depuis trois ans, puisque les trois dernières années, j'avais dû demander une rallonge budgétaire pour permettre à cette association de survivre, car c'est le terme « survie ». Cette année, je ne le ferais pas puisque 5 000 € ont été intégrés et sécurisés dans la subvention.

Je me réjouis et je souligne le travail de la Mairie du 18^{ème}, à commencer par son adjointe à la culture, nous avons été, sur ce point, sur la même longueur d'onde. La Mairie globalement a tenté de faire comprendre avec un peu de succès auprès de la Mairie de Paris, qu'il s'agit d'une association qui fait l'unanimité à chaque fois de notre Conseil, qui a un réel succès populaire, qui est inventive, qui aujourd'hui en plus noue des partenariats avec la Cité internationale des arts au sud de Paris, mais également avec la Seine Saint-Denis.

Que voulez-vous que je vous dise quand on voit des associations qui font un tel boulot au plan culturel et dans le public, on a vraiment envie de les soutenir. Je vais être un peu plus politique, je vois au Conseil de Paris le passé parfois des subventions, je me demande franchement pourquoi, la fois dernière, je me souviens d'une association qui a reçu, on a adhéré pour la somme de 5 000 € à l'association des Cités Napoléoniennes. Je serais très attentif, je l'ai dit en Conseil, à la façon dont cet argent va être utilisé, quel est le retour pour les Parisiennes et les Parisiens, agir par les temps qui courent le bonapartisme, merci, on en a assez.

Il y a des choix faits, parfois des arbitrages faits, qui ne me conviennent pas. Je trouve que ramer comme on l'a fait pour gagner 5 000 €, pour une telle association qui fait l'unanimité, ce n'est pas cher payer. Donc évidemment, mon groupe votera pour.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.69/2017.DAC.20 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.70/2017.DAC.27 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.71/2017.DAC.121 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.72/2017.DAC.128 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.73/2017.DAC.506 à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES, RYTHMES EDUCATIFS

DELIBERATION : 18.2017.35: : 18.2017.74: Subventions (994.937,62 euros) et conventions annuelles d'objectifs pour des projets d'animation mis en œuvre dans les écoles publiques maternelles et élémentaires parisiennes au titre des temps d'activités périscolaires (TAP).

DELIBERATION : 18.2017.75: Lycées municipaux - Subventions d'équipement (386 633 euros).

DELIBERATION 18.2017.76 : Mise aux normes du service de restauration scolaire commun à l'école élémentaire 29, rue Joseph de Maistre et au collège 16, rue Coysevox (Paris 18^e) - Convention de groupement de commande

DELIBERATION : 18.2017.77 : Modernisation des SSI du groupe scolaire Vauvenargues/Agutte et du collège Berlioz, 17, rue Georgette Agutte (Paris 18^e) - Convention de groupement de commande

Philippe DARRIULAT : La première délibération nous permet de confirmer la subvention d'investissement pour les lycées municipaux Suzanne-Valadon, Camille-Jenatzy dans le 18^{ème}, qui cesseront d'être municipaux en 2020 puisqu'ils seront rétrocédés à la Région. L'investissement en l'occurrence concerne essentiellement le renouvellement du matériel informatique pour ces établissements. Je vous appellerais à adopter cette délibération.

La seconde délibération concerne les TAP. Il faut s'y faire, c'est le nouveau nom des ARE, c'est-à-dire ce sont les ateliers dans le cadre de la modification des rythmes éducatifs, financés et organisés par la Ville tous les mardis et les vendredis, de 15h00 à 16h30. Je ne reviens pas sur ce qu'est cette activité, le Conseil en a été très largement informé.

Il s'agit là aussi d'adopter quelque chose à laquelle on tient, ce que l'on appelle les appels à projets. Les ateliers que l'on propose aux enfants dans les écoles sur ces horaires sont, soit réalisés par des animateurs de la Ville de Paris, soit par des associations subventionnées par la Ville. Dans les associations subventionnées par la Ville, il y en a deux types, globalement même si ce que je dis n'est pas tout à fait exact, les grosses associations qui passent par des marchés de Ville de Paris et cette dernière ensuite les répartit. Par exemple, la Ligue de l'enseignement a proposé cent ateliers sur tout Paris et la Ville de Paris décidera qu'il y en aura dix dans le 18^{ème} à tel endroit. Puis, il y a les appels à

projets, des projets beaucoup plus localisés, par exemple beaucoup d'ateliers d'une association que l'on connaît bien, comme Culture 2+ sur les quartiers de la Chapelle. D'abord nous donnons notre avis ; on s'est réuni avec les animateurs, j'ai présidé la réunion et tous les avis 1 et 2 qu'on avait donnés ont été adoptés par la DASCO, c'est-à-dire qu'on a la possibilité de cibler des choses qui marchent dans des quartiers, avec les associations de quartier.

Cette seconde délibération propose – c'est une délibération parisienne puisque ce sont des financements parisiens – d'adopter cette subvention pour ces appels à projets.

La troisième délibération et la suivante nous permettent de croiser avec un autre. Je me permettrai, M. le Maire si vous me le permettez, de faire un élément complémentaire, avec deux débats dont nous avons aussi beaucoup parlé, puisqu'il s'agit de deux délibérations visant à améliorer le cadre de vie des collégiens, pas que des collégiens, vous verrez à chaque fois, ce sont des collégiens et d'élèves d'élémentaire des collèges Coysevox et Berlioz, qui sont entrés dans une procédure de bissecteur, qui a amené de la part de la Ville mais aussi de la part de l'Education nationale à la mobilisation de moyens financiers pour ces établissements, pour permettre la réussite de cette politique que nous voulons mener, de mixité sociale dans des établissements qui avaient tendance à n'en connaître pas assez ou du moins à connaître une vraie diversification entre ces deux établissements.

La première délibération, il s'agit d'une vieille question, très onéreuse, mais qui est une demande forte des parents, y compris dans le cadre du bissecteur, qui est la rénovation complète du réfectoire commun puisque les deux établissements communiquent par le réfectoire, entre l'école Joseph-de-Maistre et le collège Coysevox. Donc, il s'agit d'adopter que ces travaux sur lesquels nous nous sommes engagés, y compris auprès des parents lors des discussions que nous avons eues sur les bissecteurs, seront bien engagés. Je vous appelle à adopter cette délibération.

La seconde délibération touche un collège de ce bissecteur, le collège Berlioz. Il s'agit là aussi d'une demande très importante, en termes de sécurité de l'établissement avec toujours des difficultés, c'est toujours compliqué d'avoir des établissements imbriqués. Donc, on a une école dans un gymnase avec un collège qui s'y rattache et notamment, c'est très compliqué pour tout ce qui sont les systèmes de sécurité incendie puisqu'en général, il y a des systèmes d'évacuation communs aux deux établissements et tous les systèmes deviennent communs aux deux établissements. Cela coûte cher de désimbriquer cela parce que par exemple, il faut créer une nouvelle sortie et des nouveaux sens.

Là, il s'agit de la remise complète, entre l'école Vauvenargues et le collège Berlioz, de l'ensemble du système de sécurité incendie. C'était une obligation qu'on avait, mais aussi une demande forte passée dans l'urgence dans la situation que vous connaissez. Il y a bien une volonté à chaque fois de montrer que cette politique, nous voulons qu'elle réussisse, d'accélérer tous les processus et de faire que l'effort sur le bâtimentaire à Coysevox et à Berlioz soit particulièrement suivi.

Je me permets de faire quelque chose hors délibération, les quatre délibérations ont été présentées, deux DASCO, deux DPA, pour vous présenter en deux mots un dispositif lancé qui, je crois, est vraiment pour nous quelque chose d'extrêmement important, par la Maire de Paris, qui s'appelle le dispositif « Tous mobilisés ».

Qu'est-ce que le dispositif « Tous mobilisés » ? C'est d'essayer d'identifier un nombre très restreint, dix sur tout Paris, d'établissements scolaires, qu'ils soient secondaires, collèges ou écoles, sur lesquels un effort particulier doit être mené au regard des difficultés de ces établissements à la fois

en termes de situation sociale des publics qu'ils accueillent et en même temps, en termes de réussite scolaire, même si l'on sait que ces deux éléments sont la plupart du temps corrélés.

Pour dix établissements pour vraiment mettre le paquet sur ces établissements, sur tout Paris, par l'intervention du Maire, nous avons obtenu que deux établissements du 18^{ème} soient impactés par ce dispositif : le collège Mayer et l'école du 142, des Poissonniers. Des moyens spécifiques vont y être mis sur des initiatives pédagogiques, par exemple des voyages, sur le bâtimentaire, sur l'aide à la parentalité, mais aussi sur des interventions par exemple, la sécurisation des abords des collèges. Tous les aspects vont être abordés, mais dans une vraie concertation. Nous avons eu une discussion avec l'Éducation nationale pour faire un premier bilan des besoins. Il va y avoir des réunions ouvertes à tous les parents, à tous les enseignants, mais aussi aux collégiens, aux enfants des écoles qui, en conseil des enfants, en conseil des collégiens diront leurs demandes pour améliorer le cadre des collèges, qui nous permettra d'avancer sur cette école et sur ce collège que nous avons identifié comme nécessitant des efforts particuliers.

Je conclurais, M. le Maire, vous aviez dit qu'il fallait mettre dans cette mandature la priorité sur les collèges. Je pense qu'il y a quand même, depuis le début de la mandature, toute une série de dispositifs qui nous donnent des moyens. Il faudra les évaluer ensuite, je me permets juste de les rappeler pour le moment, il y a onze collèges dans l'Arrondissement, deux collèges bénéficient du dispositif REP+, qui apporte des moyens importants, y compris en termes de personnel puisque certifié en REP+, il fait 15 heures par exemple, cela veut dire une augmentation du personnel. Quatre collèges ont bénéficié de moyens importants mis en liaison et en conséquence du dispositif **bicollège**. Un collège est dans le dispositif « Tous mobilisés ». Cela fait sept collèges sur onze qui ont, d'ores et déjà, une mobilisation de la Ville avec l'Éducation nationale. Cette politique, nous l'avons toujours menée de concert dans la période qui s'achève et qui doit nous permettre de constater rapidement des résultats que j'espère spectaculaires.

Eric LEJOINDRE : Merci, M. DARRIULAT, d'avoir présenté les délibérations et d'avoir rappelé que l'engagement qu'on avait pris à l'occasion des élections municipales, de faire des jeunes adolescents et du collège, un des éléments clés de notre politique, est tenu comme d'ailleurs l'ensemble de nos engagements au fur et à mesure. On a bien senti qu'au-delà de toute la mobilisation depuis longtemps maintenant dans les écoles du 18^{ème} et qui commence à donner des résultats, notamment en matière de mixité, il y avait un pas supplémentaire à faire au moment du collège. Le collège est un moment compliqué quoi qu'il arrive. Donc, il a été indispensable de se pencher sur ce temps et c'est ce que nous faisons sous des formes différentes, en utilisant tous les moyens que nous avons et en nous saisissant de toutes les opportunités qui peuvent exister pour faire mieux et pour 100 % des collégiens du 18^{ème}.

C'est une politique nous allons continuer de mener, en souhaitant que l'Etat puisse continuer à nous y accompagner.

Pierre-Yves BOURNAZEL : Je voudrais tempérer votre optimisme parce que le sujet abordé – nous voterons les délibérations dans l'intérêt général – on a l'impression que tout va bien. Je vous rappelle tout de même, puisqu'on parle de Coysevox, qu'il y a eu une mobilisation très forte, peut-être sans précédente dans le quartier, des parents d'élèves. On ne va pas revenir sur le fond du sujet, déjà sur la méthode et sur le manque d'écoute, sur le manque de considération, sur le manque de concertation pour élaborer le projet de l'académie et de la Ville de Paris. D'ailleurs, ce n'est pas le seul lieu, je rencontrais encore la semaine dernière des parents d'élève de la Goutte-d'Or sur d'autres sujets, il existe un mécontentement sur la préparation de la rentrée prochaine et notamment, sur le manque de considération des parents d'élèves qui ont le sentiment de ne pas être entendus, écoutés et mis devant le fait accompli dans un certain nombre de décisions.

Donc, je voulais tempérer. Vous tenez un certain nombre de vos engagements et c'est heureux. D'ailleurs, quand ils vont dans le bon sens, on les vote, mais il y en a un certain nombre qu'on ne voit jamais venir – confère mon dernier vœu au précédent Conseil d'arrondissement – de cette promesse qui date de 1995, d'un conservatoire digne de ce nom dans l'Arrondissement et dont on aimerait que ce soit une promesse enfin tenue après 22 ans d'engagement.

Philippe DURAND : Je ne participerai pas au vote pour la délibération sur la DASCO relative aux TAP.

Eric LEJOINDRE : Voilà une saine réponse. Je n'ai jamais une vision idyllique de rien de ce qu'on fait et je suis le premier conscient des limites qu'il peut y avoir à notre action. Mais je sais aussi tout ce qu'on fait et je sais ce que serait le 18^{ème} si on ne le faisait pas.

Il y a d'autres endroits et d'autres arrondissements où ce travail n'est pas fait et où on en voit les conséquences. Je connais la qualité de la relation entre les représentants des parents d'élèves et mon adjoint aux affaires scolaires et le degré d'écoute qui est celui de la Mairie d'arrondissement. Ce n'est pas pour rien que dans le 18^{ème}, systématiquement, notamment dans le cadre des budgets participatifs, les parents d'élèves proposent des projets globaux. C'est donc qu'ils ont auprès de nous une écoute attentive. Est-ce que cette écoute attentive permet de régler 100 % des problèmes ou des difficultés des établissements scolaires telles qu'elles sont ressenties par les parents ? Ce n'est pas toujours le cas.

Parfois, il nous revient et c'est le rôle de la Municipalité aussi, de tempérer un certain nombre d'impressions ou parfois même, de ne pas être d'accord avec un certain nombre de revendications des parents d'élèves qui, parfois, ont des demandes importantes qui ne correspondent pas à la réalité, non seulement de notre capacité à faire, mais même de la nécessité à faire. Nous sommes, nous, dans ce travail transparent avec eux, qui consiste parfois aussi à dire non mais cela ne veut pas dire qu'on ne les écoute pas.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.74/2017.DASCO.71 à l'unanimité et 1 voix ne participant pas au vote (M. DURAND)

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.75/2017.DASCO.76 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.76/2017.DPA.28 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.77/2017.DPA.29 à l'unanimité

PETITE ENFANCE, FAMILLE

DELIBERATION : 18.2017.78 : Subvention (99.348 euros) et avenant n° 1 à l'association Acidulés et à croquer pour la crèche parentale (18e)

DELIBERATION : 18.2017.79 : Subvention (46.893 euros) et avenant n° 1 à l'association La Chouine (18e) pour la crèche parentale (18e).

DELIBERATION : 18.2017.80 : Soutien à la fonction parentale – Concilier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle - Subventions (23.000 euros) et conventions avec deux associations pour leurs actions dans (9e, 10e, 17e et 18e).

DELIBERATION : 18.2017.81 : Subventions (310.399 euros) et avenant n°1 à l'association « le Dauphin bleu » (18^e) pour ses deux établissements d'accueil de la petite enfance

DELIBERATION : 18.2017.82 subvention (123.000 euros) et conventions avec deux associations pour le fonctionnement de ludothèques parisiennes (14^e et 18^e)

Violaine TRAJAN : On connaît ces sujets. Je vais rapporter déjà une subvention pour l'association Acidulés et à Croquer, une crèche parentale qui a déménagé la fin de l'année dernière, nous avons inauguré ses nouveaux locaux rue Championnet. La capacité d'accueil a augmenté puisqu'elle est passée de 12 à 25 places et c'est un projet différent puisque la crèche parentale permet aux parents de s'impliquer dans la gestion et l'animation de la crèche. C'est une bonne chose d'avoir de tels établissements dans l'Arrondissement, une subvention de 99 348 € pour permettre le bon fonctionnement de cet établissement.

Ensuite, une autre crèche parentale que nous connaissons, La Chouine qui a plus de 30 ans, qui avait fait l'objet d'un déménagement il y a quelques mois, située rue square Ornano et qui, pour son fonctionnement, a besoin d'une subvention de 46 893 €. A saluer leur participation à toutes les réunions que nous faisons à la Mairie pour présenter les différents modes d'accueil, modes de garde aux familles du 18^{ème}. C'est un mode de garde plébiscité. A noter que tout dernièrement, les organisateurs étaient venus à la réunion pour signaler aux parents qu'il leur restait des places pour accueillir de nouveaux bébés.

Ensuite, nous avons une subvention qui s'adresse aux familles puisque cela permet de faire le lien entre l'école et les enfants et une association qui soutient les enfants et les parents dans leur rôle de parents. C'est une association qui est dans le 10^{ème} et qui va étendre ses activités aux familles du 18^{ème}. Nous saluons l'association Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul pour ce qui nous concerne, qui proposera des animations le soir après l'école aux enfants et à leur famille et donc, un montant de 14 000 €.

Ensuite, je continue avec une subvention à un avenant pour « Le Dauphin Bleu », lors du dernier Conseil d'arrondissement, nous avons voté une subvention d'équipement pour permettre à cet établissement d'organiser des travaux de rénovation. Là, c'est pour leur fonctionnement, nous sommes ravis que cela arrive. C'est une subvention de 310 399 €.

Enfin, une subvention pour la ludothèque l'ENS Torcy, 72 000 € puisqu'on a regroupé avec une autre ludothèque dans le 14^{ème} arrondissement. Je tiens à saluer l'équipe de cette ludothèque. On leur avait demandé d'élargir leurs horaires, d'organiser plus d'actions hors les murs et cela a eu des effets sur la fréquentation, puisque la ludothèque a eu une augmentation du nombre d'adhésions, du nombre de bénévoles qui s'impliquent dans le fonctionnement de la ludothèque, mais aussi d'autres activités organisées par le centre social et évidemment, une augmentation du nombre de visites.

C'est une chose que je tenais à saluer au Conseil d'arrondissement. Si vous êtes d'accord de voter toutes ces subventions, c'est une bonne chose pour les familles et les enfants et les professionnels du 18^{ème}.

Eric LEJOINDRE : Sur ces subventions, y a-t-il des demandes de prise de parole ?

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.78/2017.DFPE.32 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.79/2017.DFPE.38 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.80/2017.DFPE.108 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.81/2017.DFPE.141 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.82/2017.DFPE.165 à l'unanimité

DELIBERATION : 18.2017.83 : Rénovation extérieure de la crèche collective située 12, rue Georgette Agutte 18e et de son logement de fonction - convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/RIVP

Violaine TRAJAN : Cela concerne des travaux pour rénover l'extérieur de la crèche située au 12, rue Georgette-Agutte. Cette crèche va être restructurée complètement à partir de l'été prochain, pour aussi traiter les espaces extérieurs, à savoir la placette qui est devant et le jardin, on vous propose de voter cette délibération.

C'est une bonne chose que les travaux aient lieu et que ce soit concomitant pour éviter de refaire des travaux après que la restructuration ait lieu. Donc, il s'agit de reprise des espaces extérieurs et des clôtures d'accès dans les espaces extérieurs de la crèche.

Je tenais aussi à saluer les services de la SLA puisque vous vous souvenez, il y avait eu un incendie de scooter sur cette placette sous le petit porche, les services ont été très réactifs pour repeindre les murs, pour fermer cet espace pour éviter que cela se reproduise, en associant évidemment le collège Berlioz et le club des personnes âgées. Depuis, il y a un lien qui existe entre tous ces établissements, donc des activités intergénérationnelles qui ont lieu. J'en profitais pour parler de ces initiatives.

Eric LEJOINDRE : Complément d'information particulièrement utile.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.83/2017.DFPE.168 à l'unanimité et 1 voix ne participant pas au vote (M. HONORÉ)

SPORT

DELIBERATION : 18.2017.84: Demande de subventions auprès du Centre National pour le Développement du Sport pour divers équipements
Construction des aménagements sportifs au City Stadium des Halles (1er), à la Halle de Fret Chapelle (18e), au TEP des Amandiers (20e), du Mail Binet (18e), des 7 quartiers (20e) et sur le parcours sportif Nation Stalingrad (10e, 11e, 19e 20e)

Evelyne DAMS :Ce sont des demandes de subvention auprès du CNDS pour six projets parisiens au titre du plan héritage 2024. Pour mémoire, le CNDS est un établissement public placé sous la tutelle du ministre chargé des Sports et il contribue au développement de la pratique sportive, sous forme de subventions, d'investissement ou de fonctionnement auprès des associations et du tissu des collectivités territoriales. Ce sont des recettes issues des prélèvements sur les droits de retransmission des matchs, ainsi que sur les produits de la française des jeux.

Cette politique de subvention peut concerner, entre autres, des équipements structurants sur le plan national ou local. Dans le cas présent, c'est le plan héritage 2024. Lorsqu'on dit le plan héritage 2024, c'est le plan héritage de la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cela vise la mobilisation générale et l'élaboration d'un projet partagé, indépendamment du déroulement des épreuves.

Ce plan national a différentes orientations dont le but de favoriser des équipements de proximité au service du sport pour tous. Il s'agit d'équipements légers comme des plateaux multisports ou fitness. Dans ce type d'équipement, nous avons inauguré au printemps dernier, le spot de Street Workout au stade des Poissonniers ainsi qu'à City parc foot en libre accès au stade des Fillettes Chapelle.

Parmi ces six projets, deux concernent le 18^{ème} arrondissement. Il s'agit de la halle de fret du 61, rue de la Chapelle, sur laquelle des terrains de hand et de basket sont prévus, ainsi qu'un terrain de tennis, pour un montant proposé de 150 k€. Il y a aussi le Mail Binet, à proximité du centre sportif Dauvin, sur lequel il est envisagé à la fois un spot de Street Workout et des agrès de fitness, pour un montant en matériel de 12 500 €. Ce projet est en cours d'étude et de concertation avec les associations et les acteurs locaux.

Dans ce cadre, je vous prie, mesdames et messieurs, de bien vouloir délibérer en faveur de cette demande de subvention pour les six projets. Merci.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.84/2017.DJS.161 à l'unanimité

ACCESSIBILITE & HANDICAP

DELIBERATION 18.2017.85 : Demande de subvention au Centre National pour le Développement du Sport au titre de la mise en accessibilité PMR de trois équipements (piscine Emile Anthoine 15e, gymnase Ronsard 18e, gymnase Bretonneau 20e) et pour l'achat de chaises de mise à l'eau pour les piscines parisiennes

Catherine BELEM : Cette délibération vient compléter la délibération précédente. Il s'agit de demande de subvention au Centre national du développement du sport, au titre de la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite. Cette délibération autorise la Maire à solliciter une subvention auprès du CNDS pour des travaux de modernisation des installations techniques et la modernisation dont l'accessibilité PMR, en l'occurrence, de la piscine Emile-Antoine dans le 15^{ème}, pour un montant 62 810 €.

Il s'agit également de restructurations et de travaux et de réaménagement des vestiaires, des locaux et la mise en accessibilité PMR du gymnase Ronsard dans notre Arrondissement pour la somme de 144 126 €.

Également des travaux d'accessibilité du gymnase Bretonneau dans le 20^{ème}, qui prévoient toujours la mise aux normes de l'accessibilité PMR, de fourniture de module PMR pour le gymnase et la salle de danse, pour un montant de 30 000 €, ainsi que l'acquisition de matériels lourds, comme l'achat de chaises de mise à l'eau pour les 48 piscines parisiennes en régie, pour un montant de 34 000 €.

Donc, le taux de subvention est de l'ordre de 20 % du montant éligible. Avec cette délibération, il s'agit de favoriser l'introduction d'équipements de proximité au service du Sport pour tous, ce qui permettra son développement et l'accessibilité au titre des PMR. A ce titre, je vous invite à participer aux événements prévus dans le cadre du mois extraordinaire du handicap à Paris qui se déroulera au cours du mois de juin prochain.

Je vous demande de voter cette délibération favorablement.

Evelyne DAMS : Sur le gymnase Ronsard, je voudrais mettre en valeur que, outre l'adaptation aux personnes à mobilité réduite, il y a également différentes rénovations et embellissements, comme la réorganisation des vestiaires, des locaux de stockage, des locaux du personnel et différents lots techniques, avec la réfection des sols, la réfection de la verrière et des différents ouvrants dans la salle de danse et de judo. Tout ceci pour un montant de 740 000 € TTC.

Les travaux commenceront fin juin, après les fêtes de fin d'année du gymnase Ronsard et notamment, la fête de l'Ancienne de Paris pour une durée de six mois.

Je tiens à préciser que nous avons fait une réunion avec les associations utilisatrices de cet équipement début décembre, dans la phase de mise au point du projet, nous avons eu entre cinq et dix remarques intégrées au projet dans les phases de l'élaboration détaillée de l'APD. Nous représenterons de nouveau très prochainement l'aboutissement de ces mises au point. Nous avons

vraiment cherché à être dans une phase intermédiaire avant de présenter les éléments de restructuration de cet équipement.

Je tiens aussi à mettre en valeur le fait que le pôle de réservation des créneaux a d'ores et déjà bien travaillé sur le relogement des associations, de façon à ce qu'il n'y ait pas de difficulté à la rentrée prochaine.

Eric LEJOINDRE : Merci pour ces compléments d'informations.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.85/2017.DJS.173 à l'unanimité

PREVENTION

DELIBERATION : 18.2017.86: Subventions (226 630 euros) et conventions à 76 associations et SCIC dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2017

Sarah PROUST : Je ne représente pas le dispositif Ville Vie Vacances puisque c'est un dispositif récurrent et parce qu'il est récurrent et efficace, on continue à le soutenir. La délibération concerne des subventions à hauteur de 226 630 €, avec des conventions pour 76 associations. Je me permets juste de lister les associations concernées dans le 18^{ème}.

Aujourd'hui, nous votons :

2 000 € pour l'association Art-Exprim, rue Marcadet ;
2 000 € pour l'association Amunanti, rue de la Chapelle ;
800 € pour l'association Ateliers comme à la maison ;
2 000 € pour l'association Capoeira Viola ;
3 000 € pour l'association la Bande à Godot ;
2 000 € pour l'association Labomatique ;
12 000 € pour les Enfants de la Goutte-d'Or ;
500 € pour Les Serruriers Magiques ;
1 000 € pour l'association Mille et Une pages ;
4 500 € pour l'association Oasis ;
2 500 € pour l'association Paris basket 18 ;
1 500 € pour l'association Paris Macadam.

On connaît l'investissement de toutes ces associations, notamment dans le domaine de la prévention dans l'ensemble de nos quartiers et pour les jeunes de 11 à 18 ans, donc belle délibération.

Eric LEJOINDRE : C'est effectivement un dispositif essentiel.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.86/2017.DSPP.1 à l'unanimité

LOGEMENT, URBANISME & ARCHITECTURE

DELIBERATION : 18.2017.87 : Réalisation (1er, 3, 4, 5, 6, 10, 17 et 18e) d'un programme d'acquisition conventionnement de 58 logements sociaux (22 PLA-I et 36 PLUS) par AXIMO

DELIBERATION : 18.2017.88 : Cession à SNL – Prologues de 6 lots de copropriété pour logements sociaux (1^{er}, 4^{ème} et 15^{ème}) et, en sa qualité d'emphytéote, de 33 lots de copropriété (10^{ème}, 11^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème})

Michel NEYRENEUF : Saint-Eleuthère le retour, c'est la première délibération. On a passé beaucoup de délibérations sur Saint-Eleuthère, mais là ce sont trois logements pour lesquels un programme d'acquisition en conventionnement a été réalisé et proposé tout au moins pour le bailleur social AXIMO. Cela concerne deux T2 en PLA-I et un T3 en PLUS. Je vous invite à voter cette délibération. La deuxième est à peu près la même chose, ce coup-ci, ce n'est pas avec AXIMO, mais avec solidarité nouvelle pour le logement (SNL). Il s'agit de lots dans lesquels SNL, un bailleur social, a les logements avec un bail emphytéotique ; il s'agit de le vendre carrément à SNL afin de simplifier la gestion. Je vous invite à voter ces deux délibérations.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.87/2017.DLH.89 à l'unanimité

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.88/2017.DU.65 à l'unanimité

COMMERCE & ARTISANAT

DELIBERATION : 18.2017.89 : Subvention (6.000 euros) à l'association l'Atelier de Maurice Arnoult (18e)

Eric LEJOINDRE : En l'absence de Mme GABELOTAUD, je vais demander à Mme ROLLAND de nous dire un mot de la subvention à l'atelier de Maurice Arnoult.

Carine ROLLAND : L'atelier Maurice Arnoult est une association qui a pour but de poursuivre l'action de son fondateur, Maurice ARNOULT, action qui vise à transmettre le métier de bottier et à faire en sorte que ce très beau métier demeure un patrimoine vivant. Je ne reviendrais pas sur l'histoire de Maurice ARNOULT, souvent évoquée ici, mais compagnon du devoir, la transmission a été en tête de ses priorités. L'association est désormais installée rue des Gardes, dans ladite rue de la Mode à la Goutte-d'Or. C'est l'occasion pour nous de saluer l'action de cette association et des Goutte-d'Or de la mode et du design, structures particulièrement dynamiques au cœur de ce quartier. Le montant de la subvention proposée est de 6 000 €.

Eric LEJOINDRE : J'invite tous ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'aller visiter l'atelier de Maurice Arnoult à y aller, si vous voulez passer dix minutes en dehors du monde et dans un endroit merveilleux, allez-y.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.89/2017.DAE.27 à l'unanimité

Je vais demander, toujours en l'absence de Mme GABELOTAUD, à Jean-Philippe DAVIAUD de bien vouloir nous parler d'une subvention pour l'association des commerçants de la porte Montmartre.

DELIBERATION : 18.2017.90: Subvention (8.000 euros) à l'association Carré de la Porte Montmartre pour des animations commerciales au titre de l'année 2017 (18e).

Jean Philippe DAVIAUD : Cette délibération propose le vote d'une subvention à hauteur de 8 000 € pour l'association Carré de la porte Montmartre pour les animations commerciales. Les activités de cette association s'inscrivent parfaitement dans les objectifs municipaux en faveur du maintien et du développement du commerce de proximité et de la diversité commerciale dans les quartiers inscrits outil de la Politique de la Ville et connaissant à la porte Montmartre un certain nombre de difficultés qui s'y concentrent. Le rôle des commerces est particulièrement important et de cette association évidemment.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.90/2017.DAE.135 à l'unanimité

ESPACE PUBLIC

DELIBERATION : 18.2017.91 : Subventions d'un montant total de 23 000 euros à 4 associations pour le financement de 5 projets au titre de «genre et espace public».

Nadine MEZENCE : Je vous propose de voter deux subventions sur des associations intervenant pour la prise en compte de l'égalité femme/homme dans l'espace public. L'enjeu est de faire la ville ensemble, femme et homme, une ville qui, parce qu'elle aura su tenir compte des attentes et des aspirations des femmes, deviendra plus attractive, plus égalitaire, plus accessible et facile à vivre pour toutes et tous. Mais aujourd'hui encore, l'usage de l'espace public répond à des codes sexués, les hommes et les femmes ne se déplacent pas de la même façon dans la Ville, n'utilisent pas les mêmes lieux, n'y ont pas les mêmes rôles, ne sont pas exposés aux mêmes difficultés, les questions de sécurité ne se posent pas de la même façon pour les unes et les uns.

Les mécanismes socioculturels environnementaux et urbanistiques contribuent à exclure les femmes et les jeunes filles, non seulement de l'espace public, mais aussi des décisions concernant l'urbanisme et l'organisation de la Ville, ainsi que de la citoyenneté. Prendre en compte le genre dans l'espace public, c'est prendre conscience de ces inégalités et tenter d'y remédier.

La Ville de Paris a édité en 2016 un guide méthodologique intitulé genre et espace public, question indicateur pertinent à construire pour un environnement urbain et égalitaire. Il interroge des compétences variées, compétences d'architecture, de construction et d'aménagement, les compétences qui ont trait et au vivre ensemble dans la cité. Ce guide est présent sur le site de la Ville

de Paris. Ce guide s'articule sur cinq thèmes essentiels : circuler, occuper l'espace, être présente et visible, se sentir en sécurité et participer.

Les deux subventions concernent deux associations dans le 18^{ème}, la première c'est Womenability, un projet d'étude action formation internationale sur l'appropriation genre et de l'espace urbain. L'objectif est de proposer des solutions concrètes en faveur d'un meilleur partage de la ville pour les femmes et les hommes, dans un processus participatif, former des collectifs, des associations locales aux différentes méthodes pour engager la société civile et les politiques à construire ensemble les villes, des villes mixtes et inclusives.

En 2016, une étude action a été conduite dans 20 villes dans le monde entier, gouvernées par des maires femmes, en Europe, Afrique du Sud, au Botswana, en Inde, en Chine et aux Etats-Unis, avec des groupes d'habitants et habitantes, usagers, usagères, associations, entreprises, institutions. Dans chaque ville, ont été organisées des marches exploratoires ; cela me permet de revenir sur les marches exploratoires organisées en 2016 dans le quartier de la Goutte-d'Or, avec le concours actif de Paris Macadam, qui ont permis la présentation de préconisations des habitantes au Maire du 18^{ème} et à l'adjointe à la Mairie de Paris en charge de l'égalité femme/homme, en présence des services de la voirie, des déplacements, d'urbanisme et du commissariat de police. Ces marches ont donné lieu à un programme d'amélioration du quartier de la Goutte-d'Or, d'ores et déjà mis en œuvre.

A l'occasion de ces marches exploratoires, les femmes ont acquis une confiance en elles, en leur capacité de penser et de s'exprimer sur le devenir de leur ville.

La deuxième délibération concerne Paris Macadam, une association connue de nous tous, qui organise tout au long de l'année les jeudis de l'égalité femme/homme citoyenne, qui ont pour but de contribuer à l'égalité des chances pour toutes et tous, afin de permettre à chacune de bénéficier pleinement de ses droits et de ses devoirs de citoyenne. Son activité de médiation sociale et culturelle, action, emploi, quartier d'art répond à trois objectifs particuliers concernant les femmes : lutter contre l'isolement, sensibiliser, accompagner, orienter vers l'emploi et les formations.

Donc, je vous demande, mesdames et messieurs, de voter ces subventions.

Eric LEJOINDRE : Un sujet essentiel pour le 18^{ème}, sur lequel nous nous sommes beaucoup mobilisés, mais sur lequel il reste beaucoup de travail.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.91/2017.DDCT.9 à l'unanimité

VIE ASSOCIATIVE

DELIBERATION : 18.2017.94 : Validation des inscriptions des associations auprès de la Maison des associations du 18e et autorisation donnée à Monsieur le Maire du 18e de signer les conventions d'occupation des locaux

Jean-Philippe DAVIAUD : Comme chaque mois, je vais vous présenter une liste d'associations dont je vous propose de valider l'inscription à la Maison des associations.

Nous sommes aujourd'hui avec 18 nouvelles associations inscrites, ce qui montre là encore la vitalité de cet arrondissement : neuf dans le domaine de la culture, une dans le domaine des sports et loisirs, cinq dans le domaine de la lutte contre les exclusions, deux sur les questions de vie locale et une sur la thématique des relations internationales.

Je vous demande de valider ces inscriptions.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet n°18.2017.94 à l'unanimité

DELIBERATION : 18.2017.95: Subventions d'investissement (224 359 euros) à vingt-et-une associations et deux bailleurs sociaux.

Jean-Philippe DAVIAUD : Il s'agit de subventions à 21 associations parisiennes qui s'inscrivent dans le cadre du contrat de villes parisiennes. Parmi les priorités de ce contrat de ville, la Ville a souhaité de pouvoir accompagner la réalisation de projets d'investissement en direction des habitants des quartiers populaires parisiens.

Parmi ces associations, quatre concernent directement le 18^{ème}, il s'agit de :
l'association Antanak, le montant de la subvention proposée est de 3 800 € ;
l'association Gaby Sourire, avec un montant proposé de 5 000 € ;
l'association ADOS là aussi pour un montant de 5 000 € ;
l'association EGO pour 27 960 €.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au voeu n°18.2017.95/2017.DDCT.34 à l'unanimité

DELIBERATION : 18.2017.96 : Autorisation de dépôt d'autorisation d'urbanisme pour l'Association « Salle Saint-Bruno », située au 9 Rue Saint-Bruno (18e).

Jean-Philippe DAVIAUD : Dans le cadre du budget participatif, les projets des quartiers populaires ont eu un grand succès sur tous les territoires. Parmi ces projets soumis au vote et adoptés, celui intitulé Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires, qui vise à améliorer les conditions d'accueil et d'activités des associations des quartiers populaires, ce projet a une déclinaison directe dans le 18^{ème} arrondissement puisqu'il concerne la Salle Saint-Bruno.

Par cette délibération, il est proposé d'autoriser la Maire de Paris et l'association la Salle Saint-Bruno à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme, notamment une déclaration préalable permettant la réalisation des travaux d'aménagement au 9, rue Saint-Bruno.

Eric LEJOINDRE : Délibération particulièrement utile pour éviter de potentiels retards futurs.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au vœu n°18.2017.96/DDCT.57 à l'unanimité et 5 voix dont 2 pouvoirs ne participant pas au vote (Mmes TRAJAN, BOUYGUES et MEES, et Mrs BROSSAT et BOURNAZEL)

DELIBERATION : 18.2017.97 : Subvention (2.500 euros) à l'association La Sierra Prod (18e).

Jean-Philippe DAVIAUD : L'association Sierra Prod est située à la porte Montmartre, on connaît bien. L'action qu'il est proposé de subventionner est l'action atelier photographique passage, à destination de jeunes entre 16 et 30 ans. Ce travail photographique va se concentrer essentiellement sur le quartier de la porte de Clignancourt. A l'issue de cet atelier, il y aura une restitution de ces travaux par le biais d'expositions dans deux lieux, notamment au centre Paris Anim' René-Binet et au centre social La Maison Bleue notamment.

Je vous propose de voter cette délibération pour une subvention de 2 500 €.

Eric LEJOINDRE : La Sierra Prod agit aussi très positivement au centre Fleury Goutte-d'Or Barbara.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au vœu n°18.2017.97/ DJS.178 à l'unanimité

EMPLOI

DELIBERATION : 18.2017.98 : Subventions (284 542 euros) à 44 associations porteuses de 64 postes d'adultes-relais.

Claudine BOUYGUES : Mes chers collègues, vous connaissez tous le dispositif adulte-relai, un dispositif national qui, depuis 2000, accompagne ou tente d'accompagner le travail des associations. La Ville de Paris a fait le choix de compléter pour sa part, au titre qui lui revient comme collectivité municipale, l'enveloppe financière de cofinancement d'une partie de ces postes d'adultes-relais, dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat, les mairies d'arrondissements et les équipes de développement de la Politique de la Ville.

Ces postes d'adultes-relais assurent particulièrement dans les quartiers Politique de la Ville, des missions de médiation sociale, éducative, culturelle, qui contribuent à faciliter l'accès des habitants au service public et dans les équipements publics, à soutenir la parentalité et à favoriser l'accès au soin et au droit. Ils contribuent aussi à la politique de prévention et d'insertion engagée en direction de la jeunesse.

A la date du 1^{er} janvier 2017, le nombre de conventions d'adultes-relais actives à Paris s'élève à 178, financées à hauteur de 18 936 € annuel, par poste, par l'Etat. Chaque convention est signée pour trois ans. La Ville intervient, elle, de son côté à hauteur de 4 700 € annuel, pour 12 mois d'occupation du poste, sinon au prorata du temps de présence.

Cette délibération concerne les 44 associations de Paris concernées par ces postes d'adultes-relais. Je ne vous parlerais mais très brièvement, parce que vous connaissez toutes les associations qui en sont partenaires, que des 15 qui travaillent dans le 18^{ème} intra-muros et qui concernent :

le centre social accueil Goutte-d'Or ;

accueil Laghouat ;

ADOS, l'association pour le dialogue et l'orientation scolaire à la Goutte-d'Or ;

Atout Cours ;

Au Rendez-vous des Séniors ;

la Compagnie Graines de Soleil ;

la Compagnie Résonances ;

Culture sur Cour ;

les Enfants de la Goutte-d'Or ;

Espoir 18 ;

la Sierra Prod dont on vient de parler à l'instant ;

le Petit Ney ;

les Serruriers Magiques ;

la Salle Saint-Bruno ;

l'association Vivre au 93 Chapelle.

auxquelles s'ajoute une association qui travaille avec le 19^{ème} arrondissement et le 20^{ème} et qui est le PIMMS de Paris que notre Maire connaît mieux que nous tous ici.

Je voudrais vous demander d'approuver cette délibération extrêmement importante pour le travail fourni par les associations en matière d'emploi et de lien social. Je vous propose d'émettre un avis favorable. Merci.

Eric LEJOINDRE : Merci pour la présentation de cette délibération excessivement importante.

Fadila MEHAL : J'approuve totalement cette subvention pour les 44 associations, surtout les 64 postes adultes-relais, parfois décisifs pour le maintien parfois même de l'activité de l'association. Pourriez-vous nous indiquer peut-être la prochaine fois, le nombre de postes qui seront dévolus à des femmes ?

Eric LEJOINDRE : C'est une bonne question.

Philippe DURAND : Je serai NPPV mais pour l'information, Mme MEHAL, le poste au Petit Ney est une femme.

Eric LEJOINDRE : Au moins une. Mme BOUYGUES, avez-vous des éléments là-dessus ?

Claudine BOUYGUES : Je ne vous répondrais pas ce soir directement, je vais le regarder mais je vous donnerai bien évidemment la réponse.

Eric LEJOINDRE : M. DURAND ne participe pas au vote.

Les adultes-relais vous en remercient et les associations auprès desquelles ils ou elles travaillent et nous saurons combien dans les deux cas.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au vœu n°18.2017.98/ DDCT.42 à l'unanimité et 1 voix ne participant pas au vote (M. DURAND)

MEMOIRE

DELIBERATION : 18.2017.99 : Dénomination placette Montéhus (18e)

Catherine LASSURE : La première délibération concerne un personnage remarquable et bien oublié maintenant, le poète et chansonnier du peuple, Montéhus. Il s'agit d'attribuer son nom à une emprise située à l'intersection de la rue Caulaincourt-Lamarck et de la rue des Saules à Paris.

Je rappellerais quand même sa vie parce qu'elle est tout à fait étonnante.

Gaston Mardochee BRUNSWICK, né le 9 juillet 1872 à Paris dans le 10^{ème} arrondissement, est l'aîné d'une famille de 22 enfants.

Il débute dans la chanson à l'âge de 12 ans, sous le pseudonyme de Montéhus. Tambour au 153^{ème} régiment de ligne de Toul, il publie sa première chanson aux camarades du 153^{ème} en 1897. Il sera surtout connu en 1907 par sa chanson « Gloire au 17^{ème} » en l'honneur du régiment des soldats qui refusa de tirer sur un rassemblement de vigneron à Béziers.

La même année, il va ouvrir Le Pilon, théâtre sur le boulevard de Strasbourg, où il va se produire devant un public nombreux avec ses chansons, ses monologues et ses pièces. Pour l'anecdote, il fut l'ami de Lénine qui était en exil en France à cette époque et qui venait le voir régulièrement dans son cabaret.

Il a provoqué aussi la colère des extrémistes de droite et de Drumont, parlant du juif Brunswick éructant des infamies.

Pendant la guerre, finalement, il va un petit peu tourner le dos à ses convictions et va faire des chants patriotiques. Il va recevoir d'ailleurs la Croix de guerre.

En 1919, il va revenir à ses premières inspirations et composera son chef d'œuvre « La Butte rouge » qui évoque la bataille de la Somme. C'est d'ailleurs la seule chanson de son répertoire qui soit restée et qui a été interprétée, notamment par Yves MONTAND, Renaud, etc.

Il est le porte-parole de toutes les revendications de toutes les luttes sociales, mais il voit sa popularité décliner au cours des années 20. Dans les années 30, il soutient le Front populaire ; il devient d'ailleurs membre de la SFIO et il est de nouveau sur le devant de la scène avec son chanson « Vas-y, Léon ! ». Je vous laisse deviner quel est le Léon en question.

Il est contraint de porter l'étoile jaune de 1942 à la libération. En 1944, il écrira le « Chant des Gaullistes ». Il décède le 31 décembre 1952 à Paris, pauvre, malade et oublié de tous.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination. Si vous en êtes d'accord, la dénomination placette Montéhus sera attribuée à l'emprise publique située à l'intersection de la rue Caulaincourt, de la rue Lamarck et de la rue des Saules à Paris.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pascal Julien : Je réagis parce que j'entends que la seule chanson qui aurait résisté autant est « La Butte rouge » mais non, « Gloire au 17^{ème} » :

« Salut, salut à toi, brave soldat du 17^{ème}. Tu aurais, en tirant sur nous, assassiné la République ».

Elle a été interprétée par de nombreux chansonniers. Je ne comprends pas qu'on dise cela, simplement parce qu'Yves MONTAND a interprété « La Butte rouge », « Gloire au 17^{ème} » est très intéressante, parce que ce sont les soldats du contingent qui ne veulent pas tirer sur des vigneron, qui sont leurs pères, leurs frères au moment de la crise viticole.

C'est d'ailleurs après cela, parce qu'il y a eu révolte, qu'on a pris l'habitude d'envoyer les gens faire leur service militaire aux quatre coins de la France, pour être sûr que si on les utilisait à nouveau

contre des grévistes ou contre des émeutiers, ils ne se retrouvent pas en face de leurs pères, de leurs frères ou de leurs oncles. C'est donc un moment extrêmement important. Toutes personnes qui étaient un petit peu antimilitaristes, si on définit l'antimilitarisme comme étant la lutte contre le machisme, le viol et la discipline imbécile, on peut être antimilitariste et vouloir une armée, ce n'est pas la même chose.

On connaît cela. Donc, je voulais corriger simplement un excès de cette délibération.

Eric LEJOINDRE : Les pioupious du 17^{ème} le méritent bien.

Catherine LASSURE : Excusez-moi, mais je suis tout à fait d'accord avec vous. Je partage pas mal de vos convictions. Je voudrais rappeler que si on parle de cette chanson, il y a eu une autre de ses chansons qui est moins connue, qui s'appelle « La Grève des mères », qui dénonce la guerre et la jeunesse qui sert de chair à canon et qui encourage les mères à ne plus donner de fils à sacrifier. Je rappellerais que pour cette chanson, il a été poursuivi devant un tribunal parce que c'était considéré comme une incitation à l'avortement.

Eric LEJOINDRE : Après cet intermède musical bien légitime et qui montre que toutes ces histoires qu'on raconte au travers des rues de Paris font plus que simplement rappeler le nom de la personne qui le portait, mais rappelle des combats, même si je n'oublie pas que nous souhaitons aussi qu'au-delà des noms propres, d'autres types de dénominations puissent être données à nos voies pour rappeler, non seulement l'histoire humaine, mais l'histoire géographique des lieux, on en vient à la dénomination d'une rue, qui démontre notre engagement pour qu'il y ait plus de rues portant des noms de femmes quand on donne des noms d'êtres humains.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au vœu n°18.2017.99/ DU.95 à l'unanimité

DELIBERATION : 18.2017.100 : Dénomination rue Germaine Poinso-Chapuis (18e).

Catherine LASSURE : Un personnage aussi bien oublié, peut-être moins flamboyant, mais une femme tout à fait remarquable. Il est proposé de rendre hommage à Germaine POINSO-CHAPUIS, femme politique, en attribuant son nom à la voie identifiée par l'indicatif AX/18, située dans l'îlot Huchard, Paris 18^{ème}.

Germaine POINSO-CHAPUIS est née le 6 mars 1901 à Marseille. Elle est titulaire d'un doctorat de droit romain et deviendra avocate au barreau de Marseille en 1921. Elle adhère au parti Démocrate populaire, c'est un parti catholique social. Elle devient membre de son comité directeur.

Elle rejoint d'ailleurs une association défendant les enfants poursuivis en justice, qui était tout à fait remarquable pour l'époque puisqu'il y avait des enfants poursuivis en justice et qu'elle se chargeait de les défendre.

Engagée dans la résistance au sein du mouvement de libération nationale, aux côtés d'ailleurs de Gaston DEFFERRE, elle est membre du comité départemental de libération. Elle deviendra députée de la première circonscription des Bouches-du-Rhône de 1945 jusqu'à fin 1955.

Le 24 novembre 1947, Robert SCHUMAN la nomme à la tête du ministère de la Santé publique et de la Population. Elle va faire voter des lois sur la santé publique et la protection de l'enfance. C'est la première femme ministre de plein exercice dans l'histoire de la République et la seule jusqu'à Simone VEIL en 1974, il faut quand même le rappeler.

Après la dissolution du cabinet Schumann en juillet 1948, elle poursuit en tant que député son action en faveur de la famille et de l'enfance, toujours dans la veine de son catholicisme social.

Elle décède le 18 février 1981 à Marseille. Elle était titulaire de la médaille de la résistance française, de l'ordre national, de la légion d'honneur et était commandeur de la santé publique.

La commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination. Si vous en êtes d'accord, la dénomination rue Germaine Poinso-Chapuis sera attribuée à la voie AX/18, propriété de Paris Habitat, destinée à devenir public, commençant au numéro 3, rue Jean-Varenne et finissant 4, rue Henri-Brisson.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Eric LEJOINDRE : Merci pour cette présentation complète et le rappel de l'histoire de Germaine POINSO-CHAPUIS dont je dois bien dire que je ne la connaissais pas avant que nous en parlions.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au vœu n°18.2017.100/ DU.96 à l'unanimité

On en a fini avec les délibérations de ce Conseil d'arrondissement, on en vient aux trois questions orales, la première étant posée par M. DURAND.

QUESTIONS ORALES AU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

18 2017 101 : Question orale posée par les élu-e-s du Groupe EELV au Maire du 18^{ème} relative à l'installation de toilettes à proximité du carré des biffins.

Philippe DURAND : Lors du Conseil d'arrondissement du 30 mai 2016, le groupe Ecologiste a déposé un vœu demandant l'installation de toilettes, dans un premier temps provisoire et puis pérenne à proximité du carré des biffins, afin de répondre à un besoin non satisfait, autant pour les riverains, les visiteurs que les biffins. Ce vœu n'a pas reçu la majorité des votants du Conseil d'arrondissement mais un vœu amendé a été voté à l'unanimité. Ce vœu demandait qu'un travail s'engage avec la Mairie de Saint-Ouen pour étudier l'offre de toilette publique sur le secteur des puces.

Notre question est donc, M. le Maire, quel est le résultat de cette étude ? Quelle est la composition du groupe de travail ? Quels sont ses bilans, ses conclusions ? Quand des toilettes publiques seront-elles installées, afin que le pont de la porte Montmartre et ses alentours ne soient plus l'objet d'épanchement d'urine intempestif ?

Eric LEJOINDRE : Merci pour cette question. En l'absence de M. MENEDE, je vais donner les quelques éléments qu'il aurait pu lui-même vous donner.

D'abord pour rappeler que nous avons d'ores et déjà mis en place, il y a environ trois ans, une seconde sanisette autour du carré des biffins, sanisette qui a très longtemps été sous-utilisée parce que l'installation de puciers devant la porte la rendait inaccessible. Donc, comme nous nous étions engagés, ce problème a été réglé. La deuxième sanisette du carré des biffins à la porte Montmartre est maintenant disponible. Ces deux sanisettes maintenant qui fonctionnent répondent au besoin, tel qu'il est constaté, du carré des biffins.

Dans le même temps, la mairie de Saint-Ouen a fait le choix de retirer une sanisette qui était présente sur son territoire, un retrait qui s'est fait – cela donnera quelques éléments sur l'autre élément de votre question – sans aucune concertation avec nous et sans même que nous ayons de réponse à notre souhait de travailler en commun, sur cette question de l'adaptation aux besoins des usagers de ce territoire en matière de sanisette.

Je ne vous cache pas qu'il n'est pas extrêmement facile d'arriver à travailler avec nos homologues de Saint-Ouen, nous avons eu l'occasion de tenir deux réunions mais deux réunions en trois ans, c'est peu pour parler des problématiques de la porte de Clignancourt et de la porte Montmartre et chacune de ces réunions utiles, qui réunissaient les adjoints au maire de Saint-Ouen et mes adjoints concernés par les sujets et puis, les deux maires bien sûr et l'ensemble des services, ont abouti essentiellement à ce que certains cherchent à reporter sur d'autres et en l'occurrence, sur nous, des problématiques qui nous sont pourtant communes.

Voilà pourquoi ce groupe de travail n'est pas réuni. Donc, il n'y en a pas à tirer de bilan ou de conclusion, mais je ne perds pas espoir qu'après la période électorale, nous puissions faire à nouveau ce travail, d'autant que nous avons nous-mêmes à avancer sur le réaménagement global de la porte de Saint-Ouen, une des grandes portes des puces et donc, ce sera l'occasion de discuter de l'ensemble de ces sujets. Mais sans doute que la ville de Saint-Ouen a par ailleurs été beaucoup occupée à travailler sur la relocalisation de l'hôpital Bichat ; nous-mêmes d'ailleurs étions très concernés par l'offre médicale qu'il restera.

Donc, je ne perds pas totalement espoir que nous puissions arriver à faire ce travail, mais je rappelle ma position constante qui consiste à remarquer que l'espace public ne peut pas s'adapter à des usages qui ne sont pas des usages que l'espace public est capable d'absorber. Autant l'espace public peut s'adapter à des usages récurrents au quotidien, le carré de biffins qui est un équipement que nous avons souhaité, le passage vers les puces de Saint-Ouen qui est une nécessité, autant l'espace public ne pourra s'adapter à la présence massive de vendeurs à la sauvette à la porte Montmartre, phénomène que par ailleurs, nous combattons tous ici pour permettre aux habitants de la porte Montmartre de vivre mieux et pour faire en sorte que le carré des biffins, dans sa double fonction, à la fois d'organisation de la vente de la biffe et dans sa fonction sociale, de permettre aux biffins de trouver une autre activité pour que nous puissions sauver le carré des biffins, mis en grande difficulté pour le moment par la dérégulation de l'espace public que nous connaissons. L'espace ne s'adaptera pas à cette dérégulation, il doit s'adapter aux usages légitimes. Nous devons travailler mieux encore à empêcher les usages illégitimes.

Voilà ce que je peux vous répondre pour le moment, mais nous reviendrons bien sûr à cette question. D'ailleurs, c'est une bonne pratique de revenir régulièrement sur les vœux que nous avons pu voter pour que nous puissions, autant que faire se peut, avoir un point global.

18 2017 102 : Question orale posée par Philippe DURAND et les élu-e-s du Groupe EELV au Maire du 18^{ème} relative à l'étude de faisabilité du prolongement de la ligne Montmartrobus jusqu'à la porte Montmartre

Philippe DURAND : Lors du Conseil d'arrondissement du 15 juin 2015, le Conseil d'arrondissement a voté un vœu à l'unanimité. Ce vœu a été présenté par le groupe Ecologiste et demande d'engager auprès du STIF et de la RATP, une étude faisabilité sur le prolongement de la ligne Montmartrobus jusqu'à la porte Montmartre afin de relier la butte et les puces et ce quartier populaire au bord du périphérique.

Pour rappel, cette demande est une revendication qui date du siècle dernier, sous la première mandature de M. VAILLANT, en 1996, comme nous l'avions rappelé dans le vœu. Prochainement, l'arrivée du tramway renforcera la nécessité de ce prolongement afin de mieux rallier le sud et le nord de l'Arrondissement.

Aujourd'hui, presque deux ans se sont passés ; les riverains concernés souhaitent savoir ce qu'il en est. M. le Maire, qu'en est-il de ce prolongement ? Où en est cette étude de faisabilité ?

Eric LEJOINDRE : Je vous remercie de cette question. En l'absence de M. BEPPO, je vais apporter un certain nombre d'éléments de réponses à cette question.

D'abord, pour informer le Conseil que j'ai écrit en début de l'année à Mme la présidente du STIF, dans le cadre du travail engagé, de la refonte des lignes de bus pour rappeler un certain nombre de revendications du 18^{ème} et que j'ai réécrit le 28 mars dernier au directeur général du STIF pour faire suite à la réunion du Comité de pilotage du cadran nord-ouest qui s'était tenue quelques jours auparavant et qui exposait une partie des réponses du STIF aux revendications que nous avons pu émettre.

Notamment, je le dis comme cela, je n'aurais pas à le répéter trop longuement quand nous reparlerons du bus 350, en redisant et en redemandant que j'étais opposé à la modification de l'itinéraire de la ligne du bus 350 qui n'irait pas jusqu'à la porte de la Chapelle. Notre souhait est que le bus 350 continue à desservir les quartiers de la porte de la Chapelle.

Sur la question du Montmartrobus, revendication que nous avons fait suivre par le vœu que vous rappelez, j'ai été et je l'ai écrit en ces termes, très surpris avec M. BEPPO de constater que la proposition de prolongation du Montmartrobus vers le sud dans le 9^{ème} aurait été retenue pour étude par le STIF, alors que notre revendication ancienne de prolonger Montmartrobus vers la porte de Montmartre ne serait pas étudiée, n'était pas prévue pour une étude sérieuse.

Je me suis particulièrement étonné de cette proposition et j'ai demandé que nous puissions retravailler et que si une modification de l'itinéraire du Montmartrobus devait exister, qu'elle prenne en compte notre demande. J'ajoute à notre réflexion collective, l'idée de rappeler que le Montmartrobus est un bus spécifique. S'il devient un bus de ligne classique avec l'usage d'une ligne de bus classique et notamment le public d'une longue ligne de bus, le matériel aujourd'hui utilisé, un matériel électrique de petite taille, devrait être agrandi et poserait un problème pour que le Montmartrobus puisse continuer de passer à Montmartre.

Je suis très surpris de cette initiative du STIF qui s'est faite sans concertation avec nous et inquiet pour l'avenir du Montmartrobus. Surpris, parce qu'il est désagréable de répondre positivement à une nouvelle demande du 9^{ème} dont la Maire ne m'avait pas fait part du tout, sans même étudier celle que nous avons, qui a fait l'objet de vote à plusieurs reprises de ce Conseil et par ailleurs contradictoire.

Il est inenvisageable d'imaginer que le Montmartrobus puisse à la fois, au sud et au nord, être plongé parce qu'alors, on tombe sur une ligne de bus qui serait vraiment très longue et cela ne pourrait se faire qu'au détriment du service public dont ont besoin les Montmartrois.

Je rappelle à tous ceux qui ne prennent pas trop souvent le Montmartrobus qu'il est très utilisé, notamment par les familles et que ce n'est pas facile de monter sur la Butte quand on est une famille et par les personnes âgées. Si on doit changer du matériel ou si on doit être sur des temps de passage élargis pour satisfaire une demande dont je ne connais pas la nature du 9^{ème} arrondissement, nous serions en difficulté.

Voilà pourquoi votre question était particulièrement utile. Je ne manquerai pas de vous faire connaître la réponse qui me sera apportée par le STIF sur cette question. Nous pourrions – si c'était utile – revoter un vœu sur cette question après avoir étudié en bonne foi la demande d'extension vers le 9^{ème}. Je ne sais pas si elle est légitime ou pas, je sais qu'elle est compliquée. Je souhaite que nous puissions être au moins associés à cette demande et que cette demande n'écarte pas la nécessité qu'il y a à ce que nous ayons au moins une étude sérieuse, comme nous l'avons demandé de longue date, sur la prolongation au nord et vers la porte Montmartre de cette ligne de bus.

Voilà les éléments de réponse que je peux vous apporter à ce stade et je ne manquerai pas ou plutôt M. BEPPO ne manquera pas de revenir vers vous au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

18 2017 103 – Question orale posée par les élus du Groupe Les Républicains et Citoyens Indépendants au maire du 18^{ème} relative au fonctionnement du centre d'accueil des réfugiés Porte de la Chapelle.

Christian HONORE : Mes chers collègues, cette question porte sur le centre d'accueil humanitaire, porte de la Chapelle. Il se trouve que des heurts parfois violents opposent les réfugiés accueillis par ce centre, ce qui inquiètent les riverains.

Ce centre est situé dans un quartier populaire qui connaît de nombreuses difficultés : le proxénétisme, les trafics, les taxis sauvages, les difficultés dans le fonctionnement du centre humanitaire augmentent encore le sentiment d'insécurité des riverains.

Avec M. BOURNAZEL, j'ai proposé au Conseil de Paris la création d'un comité de suivi, regroupant élus, représentants du gestionnaire du centre et des riverains. Le principe de ce comité de suivi a été accepté par l'adjointe à la Maire de Paris chargée de ce dossier.

Ce centre doit avoir – a assuré la Maire de Paris – une existence de fonctionnement limitée à 18 mois pour que puisse être construit le campus Condorcet et que soient poursuivis dans de bonnes conditions les aménagements urbains prévus porte de la Chapelle.

La question posée est : quelle mesure ou dispositif sera mis en place ou renforcé autour du centre humanitaire de la porte de la Chapelle pour assurer la sécurité dans les quartiers, de faire au Conseil un compte rendu d'étape du fonctionnement du comité de suivi et de nous assurer que les délais de fermeture du centre humanitaire seront respectés pour permettre la création du campus Condorcet et la poursuite de l'aménagement urbain prévu ?

Gérald BRIANT : La question est intéressante puisqu'elle nous propose de faire un point sur le fonctionnement, ce qui avance, ce qui n'avance pas. Il y a déjà eu un comité de pilotage avec toutes les catégories de personnes que vous avez sollicitées, ouverts aux élus et sur lesquels vous pouvez participer. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Vous savez qu'on a des difficultés réelles, objectives, c'est-à-dire qu'on est à six mois d'existence, au 10 mai on aura fait six mois. Dans un an, on se projettera dans un autre emplacement avec le même matériel parce que pour ceux qui l'ont visité, tout le monde s'est aperçu que toute l'installation est prête à bouger sur un autre centre.

On l'a bien en tête et on l'a dit à la population – je pense que M. le Maire l'a bien en tête – que de toute façon sur la porte de la Chapelle, on tiendra les délais et qu'on est en train de travailler à déjà l'atterrissage sur un autre site. Je tiens à vous rassurer.

Nous avons cela en tête parce qu'on sait aussi que c'est un quartier qui doit faire avec beaucoup de choses, beaucoup de paramètres pare que vous l'avez dit, il y a aussi les travaux du tramway, rien n'est simple. C'est vrai qu'on cumule des choses où sur le campement rom, il y a eu des évacuations et des mises à l'abri qui se sont bien passés, on regrette que la RATP, sans la SNCF – il faut que je fasse mon accusation en bonne et due forme – que la SNCF n'ait pas fait ce qu'elle a dit, c'est-à-dire s'occuper du site et fait que maintenant, on a une réinstallation alors qu'en plus, le terrain normalement a été prévu pour l'enquête publique. Cette affaire est un petit peu malheureux. On saura pas au fond de l'affaire ce qui s'est vraiment passé sur le site, mais ce n'est pas l'essentiel, ce n'est pas votre propos.

De dire qu'on a un souci et on veut y travailler ; c'est vrai qu'il y a eu quelques risques. Régulièrement, ces risques sont dus à des distributions alimentaires non organisées. C'est-à-dire que vous avez des gens bien intentionnés mais qui arrivent et qui mettent tout d'un coup une palette devant le centre, puis c'est l'empoignade et c'est n'importe quoi. C'est souvent les débuts de prétexte à des choses qu'on ne devrait pas voir et qu'on a vues parce qu'il y a une ou deux fois où cela a été assez grave avec des personnes dont le pronostic vital heureusement n'a pas été engagé mais qui étaient dans un état très préoccupant.

On essaie d'agir sur les deux points, notamment sur les distributions alimentaires. Vous avez vu qu'on est en train d'aménager un espace quoi soit un peu fléché pour tous ceux qui veulent participer à la solidarité et puissent distribuer dans des conditions acceptables, normales avec un petit peu de matériel. Cela sera situé sous le périphérique.

Si vous allez sur l'emplacement Wilson, vous verrez, en ce moment c'est en travaux ; cela devrait finir la semaine prochaine à peu près où là on va aménager. Il y aura aussi des toilettes, on va en mettre aussi une quinzaine sur ce site, de manière à ce qu'on n'ait pas des distributions sauvages. On essaie de les coordonner.

Si vous avez suivi les épisodes précédents par rapport à la situation de Pajol, on fait en sorte qu'il n'y a plus de distribution à Pajol, en disant que les choses doivent être fléchées. Il y a un espace à disposition pour cela. C'est une préoccupation importante.

Dans les préoccupations importantes et peut-être que vous avez vu, ce qui avait un peu bougé, c'est qu'on avait des gros soucis à côté du centre humanitaire d'accueil. On a aussi un petit emplacement, le CAARUD, fléché pour les usagers de drogue. On essaie en ce moment de travailler à un autre emplacement parce qu'on peut y arriver mais on est obligé de travailler cela. Maintenant, on a une équipe avec la préfecture en assistant où tout ce qui sont les abords du CAARUD, il n'y ait plus de campement ni de tente. On a eu une discussion avec les habitants pour ceux qui sont là parce qu'il y a des travailleurs sociaux mais il y en a aussi des gens hébergés, de manière à ce que maintenant, la situation soit véritablement éclaircie. On s'était aperçu et on l'a signalé à la préfecture qu'il y avait une tentative de la part d'une communauté d'essayer de prendre la direction des affaires en termes de contrôler qui vient, qui ne vient pas. Il y a toujours des gens qui sont là pour se faire un peu d'argent et qui pensent qu'en profitant de la misère du monde, on va pouvoir vendre des places.

De ce point de vue, on a commencé à se réapproprier via à la préfecture l'espace public. Si vous passez régulièrement, vous allez vous apercevoir qu'il y a beaucoup plus de bleu aux alentours. Il y a une décision de réoccuper et de faire cela parce qu'on est dans un moment délicat où il y a eu une augmentation importante due ; à un moment, cela a lâché en termes de gestion des flux, c'est revenu maintenant. Depuis deux semaines, on est à 250 sorties dans le dispositif chaque semaine.

On va aussi vers une opération de mise à l'abri en grand, ce qui fait que maintenant, vous avez environ 700 à 800 personnes mais l'idée est que d'ici une semaine ou deux, tout le monde soit mis à l'abri et qu'on se retrouve avec tout remis à zéro et qu'il n'y ait plus de personnes obligées de dormir dehors parce que ne pouvant pas tout de suite accéder au centre.

C'est un peu dans le désordre mais cela répond en partie ; on partage votre préoccupation qui est notre préoccupation. On essaie d'apporter des solutions dans des conditions qui ne sont pas faciles.

Je remercie tous ceux qui travaillent d'arrache-pied, je pense à l'UASA, à toute une série de personnes de la Ville qui vont être encore ce soir à marauder et vont être sur Pajol pour pouvoir aussi mettre à l'abri. Normalement, on fera le bilan avec la population en fin de semaine mais on devrait pouvoir commencer à débloquer les choses.

La préfecture Ile-de-France – qui avait un petit souci qui ne nous aidait pas sur le nombre d'hébergements par soirée pour cela – a compris enfin la difficulté et la nature de l'endroit. On est en train de faire bouger les choses.

De toute façon, on va se revoir, je vous promets de vous refaire un point rapide. Sur la prochaine réunion de pilotage, vous serez invités, je redirai les dates de façon à ce que tout le monde puisse être là.

Eric LEJOINDRE : Merci, M. BRIANT, pour ces éléments de réponse un peu dans le désordre mais qui répondent assez largement à l'ensemble des préoccupations.

J'en profite pour remercier pour ce travail difficile fait par M. BRIANT avec ma directrice de cabinet et l'ensemble de mon cabinet, très mobilisé là-dessus, notamment Thibault, qui font un travail difficile parce qu'on est confronté à cette réalité, aux difficultés qu'on a pu connaître en matière de fluidité, à la nécessité d'être toujours en demande, de maintenir cette fluidité auprès des autorités

compétentes, notamment de la Préfecture de région qui a connu des changements de ressources humaines, qui nous amènent à chaque fois à reprendre le travail, non pas à zéro heureusement, mais le Préfet de région a changé. Il est maintenant devenu Préfet de police, donc un nouveau Préfet de région va arriver. Dans le même temps, la Préfète de Paris a changé ; le nouveau Préfet de Paris n'a pas changé, donc le travail a été fait.

On est sur un travail de longue haleine que l'on doit faire et M. BRIANT y prend absolument toute sa part – je veux l'en remercier – dans des conditions politiques qui sont par ailleurs difficiles parce qu'un certain nombre d'acteurs du territoire, moins d'ailleurs autour de la porte de la Chapelle qu'à Pajol, ont le souhait que nous échouions. Le problème, c'est que ce n'est pas grave que nous échouions, ce qui est grave c'est la vie dans ce quartier. Cette volonté de marquer un échec des pouvoirs publics, de jouer l'écher des pouvoirs publics, cela vient de différentes sources, assez différentes d'ailleurs dans leur représentation politique, est une difficulté. Ce n'est pas moi et ce n'est pas M. BRIANT et ce n'est pas ce que les uns et les autres peuvent penser de nous. La difficulté, c'est que tout cela contribue à rendre la vie plus difficile dans ces quartiers et donc contribue à rendre l'accueil des migrants plus difficile dans ces quartiers.

J'invite les uns et les autres à se référer aux résultats de l'élection présidentielle dans les bureaux de vote concernés pour savoir qu'on ne joue pas impunément avec le feu. Cela n'apporte pas d'avantage électoral. Il faut que chacun en prenne bien conscience.

J'ai eu un échange très tendu avec le responsable de la SNCF, à qui j'ai par ailleurs écrit. Je ne comprends pas que les engagements qu'il a pris personnellement par courrier auprès de moi n'aient pas été tenus qui consistaient à empêcher la réinstallation, sur un site qui a brûlé, de personnes en l'occurrence des Roms qui sont aujourd'hui revenus dans cet endroit, qui n'est évidemment pas fait pour accueillir, en tout cas pas dans les conditions actuelles, une population quelle qu'elle soit et le contexte qui a conduit à ce qu'un incendie ait lieu qui heureusement n'a pas fait de victime parce qu'il était en pleine journée et parce que parfois, le hasard fait bien les choses, pourraient être réunies à nouveau. Des engagements très forts avaient été pris auprès de moi et d'ailleurs aussi auprès de l'Etat par la SNCF sur ce sujet. Ils ont été tenus en partie mais cela ne sert à rien parfois de tenir ces engagements en partie. Parfois, faire la moitié du chemin, cela ne sert à rien. Le dispositif n'a pas été tenu sur la durée et n'a pas empêché cette réinstallation que je trouve particulièrement dangereuse. Elle est dangereuse aussi bien pour les personnes qui sont maintenant à l'intérieur de ce lieu qui a quand même brûlé il y a quelques semaines et qui aurait pu faire des morts que pour la coexistence pacifique dans l'ensemble du quartier de personnes qui ont été très soulagées de voir que nous arrivions à faire l'opération de mise à l'abri dont M. BRIANT passait et qui ne comprennent pas que les autorités n'aient pas été capables de faire ce qui est quand même la moindre des choses, c'est-à-dire de veiller à ce que des situations aussi dangereuses ne se reproduisent pas. Je dois dire que je n'ai pas l'habitude de me décourager mais j'ai été quand même très, très en colère parce que si un jour, il y a un mort sur ce site, honnêtement, moi et mon cabinet et M. BRIANT, on a vraiment fait le maximum possible et imaginable. Je ne sais pas ce qu'on aurait pu faire de plus si ce n'est aller nous-mêmes faire le pied de grue à l'intérieur ou venir avec une masse pour casser ce qu'on avait demandé de casser. On est allé absolument au bout de ce qui était possible pour nous de faire à l'oral, à l'écrit, au téléphone. Il y a eu des dizaines de réunions entre la Ville, la SNCF, la Préfecture de police, la Préfecture de région. Bref, pour aboutir à un résultat qui et M. BRIANT l'a dit, au-delà du danger dans lequel sont les personnes qui sont aujourd'hui sur ce site, le danger qui est le leur de brûler si d'ailleurs le froid revenant, les conditions qui ont conduit au précédent incendie ne sont pas, il n'est pas forcément impossible d'imaginer qu'elles soient réunies à nouveau. Et qui par ailleurs rend plus difficile mais j'espère que les décisions seront prises rapidement, en tout cas c'est ce que j'ai demandé à la SNCF mais voilà, et après il y a les délais de la justice. Enfin bref, on est reparti pour un tour. Ces circonstances-là vous rendent plus difficile le travail que nous avons par ailleurs entamé sur la Petite Ceinture et sur le rapport de force que nous venons exercer pour étendre encore le travail qui peut être fait sur la Petite Ceinture vers la porte de Saint-Ouen et vers la porte de la

Chapelle. Donc, on est là dans une grande difficulté qui me rend très en colère, je me mets assez rarement en colère aussi ; ce n'est pas de ma nature ni d'être déprimé, ni d'être en colère mais en l'occurrence sur cette situation, je crois que toutes les responsabilités n'ont pas été prises par ceux qui avaient à les prendre.

Christian HONORE, un mot de réponse, je suis désolé, ce n'est pas exactement le sujet mais comme j'avais l'occasion d'en parler, je le fais.

Christian HONORE : Je vous en prie, M. le Maire. D'abord, je voudrais préciser parce que vous avez parlé de la réussite du centre. Ce que nous avons dit avec M. BOURNAZEL et Mme MEHAL au Conseil de Paris, nous, nous souhaitons que le fonctionnement de ce centre d'accueil humanitaire réussisse dans l'intérêt de tout le monde. Nous l'avons dit et répété.

D'autre part, je ne savais pas – et merci de nous le dire – que les élus, nous pouvions participer à ce comité ; moi je suis candidat pour participer à ce comité de suivi. Je vous en remercie parce que, que ce soit clair, on n'a jamais été invité. Là, c'est une invitation que vous nous faites aujourd'hui, nous l'acceptons.

Eric LEJOINDRE : Très bien, c'est noté. Je vous en remercie.

Vœux

DELIBERATION : 18.2017.104 : Vœu déposé par les élu-e-s groupes EELV à la maire de Paris relatif à l'installation dans le 18e d'un pôle parisien dédié à l'innovation et au développement de l'économie circulaire

Frédéric BADINA SERPETTE : La Ville de Paris compte aujourd'hui huit recycleries généralistes qui acceptent tout type de flux et quatre recycleries spécialisées sur certains flux, les jouets, le matériel culturel ou matériel artistique ou les cartons par exemple.

En 2016, ces structures ont collecté près de 3 000 tonnes d'objets mais le gisement qui est potentiellement réemployable est encore énorme si l'on considère les 20 000 tonnes de textiles qui sont encore collectés en mélange dans les déchets ménagers ou les 55 000 tonnes de déchets encombrants collectés chaque année par les services de la propreté de la Ville, sans compter évidemment les déchets des professionnels.

Je précise au passage que par réemploi, on entend la valorisation et la réutilisation d'objets ou de matériaux destinés à être jetés. C'est le principe même de l'économie circulaire.

Au-delà de l'objectif de réduction des déchets des ménages, la Ville doit aujourd'hui faire face à un enjeu majeur : celui des déchets des bâtiments qui représentent 3,4 millions de tonnes de déchets par an, soit trois fois plus que la totalité des déchets ménagers.

Aujourd'hui, une partie de ces déchets est recyclée mais la part de réemploi reste encore très confidentielle.

Pour tendre vers un objectif zéro déchet, c'est un objectif que la Ville s'est donné et mener à bien la transition nécessaire pour mieux valoriser les déchets et mieux les réemployer, nous nous appuyons aujourd'hui sur un tissu d'acteurs dynamique opérationnel et un tissu qui porte déjà une vision commune.

Il faut donc maintenant penser à des solutions de plus grande échelle sur tout le territoire et qui puissent mettre en cohérence toutes les actions pour faire de Paris une ville pionnière en matière de réemploi et de mobilisation citoyenne.

Nous avons ainsi besoin d'un lieu fédérateur qui permet aux acteurs parisiens du réemploi de mettre en relation les producteurs de déchets et les réutilisateurs qui agrégeraient ainsi des ateliers ou des

outils mutualisés qui pourraient mettre à disposition des espaces des moyens de production ou de recherche.

Toutes ces structures parisiennes qui existent aujourd'hui n'ont pas d'espace suffisant pour déployer pleinement leur activité. L'objectif, c'est de leur offrir un support plus opérationnel, une plateforme qui puisse participer à la consolidation économique de leur activité et contribuer à l'essaimage de nouveaux acteurs sur l'ensemble du territoire parisien.

L'idée, c'est de changer d'échelle dans le tonnage d'objets réemployés mais aussi de contribuer au déploiement d'une offre à la mesure de Paris pour la collecte, le tri et le réemploi de grandes quantités et de variété de gisements à destination de tous les Parisiens, y compris les entreprises comme les collectivités.

Ce site par ailleurs pourrait ouvrir des perspectives intéressantes en termes d'emplois et de formation nouvelle dans le domaine de l'économie circulaire tout en permettant d'occuper de manière utile et tournée vers le quartier un linéaire des cellules commerciales dans lesquelles nous pourrions implanter une ressourcerie, un atelier de réparation et des professionnels de l'artisanat et du réemploi qui souhaitent pouvoir vendre leur production.

Cette démarche s'inscrira ensuite dans la démarche zéro déchet portée par la Ville et dans le plan économie circulaire qui sera présenté sous peu au Conseil de Paris. Dans le 18^{ème}, c'est le quartier Amiraux-Simplon qui bénéficie d'une dynamique importante dans le champ de l'économie circulaire, notamment avec Carton Plein mais aussi l'ouverture imminente d'un incubateur dédié à l'innovation autour du réemploi des matériaux ; des orientations par ailleurs prises sur la parcelle Ordener-Poissonniers, tendre vers le zéro déchet et le réemploi des matériaux et des déchets.

Nous proposons par ce vœu de manifester au niveau de l'Arrondissement notre volonté de faire en sorte qu'émerge au niveau parisien, plus particulièrement dans le 18^{ème} un pôle, un hub, un cluster, on peut l'appeler de plusieurs manières, dédié à l'économie circulaire.

Les mètres carrés sont rares mais un site pourrait convenir. Il s'agit du local actuellement occupé par l'enseigne Metro Cash and Carry, qui compte déménager, qui appartient donc à un propriétaire privé avec lequel nous pourrions engager un dialogue quant au devenir du local et partager nos intentions respectives.

M. le Maire, chers collègues, au travers de ce vœu présenté par le groupe écologiste, nous proposons que déjà le Conseil du 18^{ème}, tout de suite le Conseil de Paris, demande à la Maire de Paris d'engager des études visant à installer tout ou partie de ce potentiel cluster, re-fabriquer à Paris idéalement dans le 18^{ème}, puis d'engager un dialogue avec le propriétaire investisseur du 94-108, rue des Poissonniers, pour déterminer la faisabilité de l'implantation de ce potentiel pôle.

Eric LEJOINDRE : M. BADINA SERPETTE suit ce dossier directement dans le 18^{ème} et je vais lui éviter la schizophrénie de poser la question et d'apporter la réponse en même temps. Je vais donner mon sentiment qui – je crois – est assez largement partagé qui consiste à dire que, d'une part, ce type de structure a tout son sens dans le 18^{ème} et que nous avons vocation à accueillir cette expérimentation nouvelle qui, je le redis mais c'était assez clair dans l'expression de M. BADINA-SERPETTE, est une proposition haut de gamme. On est sur un équipement utile qui peut être un équipement beau, qui n'est pas une déchèterie mais vraiment la création d'une activité économique nouvelle autour de la question du réemploi et qui avait sans doute vocation à permettre la création directe et indirecte d'emplois et à valoriser les quartiers. Ce type d'activité peut être valorisant pour nos quartiers, évidemment que le 18^{ème} peut tout à fait être concerné et pourrait bénéficier d'une implantation de ce type, implantation qui pour le moment est réfléchi à l'échelle parisienne.

Sur la proposition de localisation, M. BADINA SERPETTE a déjà donné des éléments d'élargissement ; le quartier Amiraux-Simplon peut tout à fait faire l'objet d'une réflexion approfondie sur ce sujet comme potentiellement d'autres quartiers. Le sujet est de trouver la bonne opportunité foncière à un coût raisonnable ; c'est pour la Maire de Paris un élément central de réflexion, il faut trouver le bon équilibre et la possibilité de regarder. D'engager des études sur le 18^{ème} a tout son sens sur le

quartier Amiraux-Simplon mais ne nous interdisons pas d'élargir la réflexion à l'ensemble de l'Arrondissement si une opportunité existait. Le quartier Amiraux-Simplon est notamment le lieu cité par le vœu ; il va faire l'objet de démolition importante.

On en a beaucoup parlé autour du réaménagement Ordener-Poissonniers et lié à la réflexion qui est celle du propriétaire privé du bâtiment 94-108, rue des Poissonniers qui travaille pour le moment à un projet dont j'ai eu l'occasion de leur dire que pour le moment et pour les premières esquisses que j'ai eu à en connaître ne m'apparaissaient pas totalement abouties dans son élaboration, travaillent à repenser ce lieu. Ma priorité, la priorité de la Mairie est d'abord de réfléchir au lien entre le bâtiment et la rue, de veiller à supprimer les renforcements qui existent, qui sont source de difficulté et de veiller à donner à la rue des Poissonniers dans sa partie nord un aspect de rue – le projet proposé n'est pas du tout incompatible, bien au contraire – avec un accès du public un rez-de-chaussée beau, lumineux, ouvert et accessible pour des activités à destination des Parisiens et des habitants du quartier.

C'est avec cette réflexion sur la volonté de faire de la rue des Poissonniers une rue à part entière qui ressemble à n'importe quelle autre rue de Paris qu'il faut réfléchir avec le propriétaire privé une potentielle proposition de réoccupation du local aujourd'hui occupé par Métro Cash and Carry.

Dernier élément de limite à l'avis favorable à ce vœu, même s'il n'empêche pas de le voter, c'est que le propriétaire de ce bâtiment est un propriétaire privé avec lequel nous pouvons sans doute discuter jusqu'à un certain point et qui a sans doute des volontés de valorisation de son patrimoine assez importantes. Ce sont des discussions qui doivent avoir lieu. Ce n'est pas dit qu'elles aboutissent positivement, ce n'est pas dit qu'elles aboutissent tout court et les possibilités d'intervention concrètes de la Ville de Paris en la matière sont juridiquement limitées mais il n'empêche pas, bien au contraire, d'avoir ce dialogue.

Voilà pourquoi avec les réserves que j'ai émises et reprises en partie par M. BADINA SERPETTE, c'est-à-dire l'élargissement de la réflexion et le rappel que je fais que le propriétaire investisseur du 94-108, rue des Poissonniers est un propriétaire investisseur privé qui est chez lui, je pense que nous pouvons, si le Conseil le souhaite, voter ce vœu.

Le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au vœu n°18.2017.104 à l'unanimité

182017105 : Vœu déposé par Philippe DURAND, Galla BRIDIER et les élu-e-s du Groupe EELV à la Maire de Paris, au Préfet de police et le Consulat du Maroc relatif aux enfants marocains errants dans le quartier de la Goutte-d'Or

Philippe DURAND : Chers collègues, depuis le début de l'année, un groupe d'enfants de jeunes marocains entre 9 ans et 14 ans errent dans les rues de la Goutte-d'Or, ils dorment dans les autolignes, dans les porches, sous les porches, dans des laveries.

Ces enfants sont livrés à eux-mêmes sous l'emprise bien souvent de solvant. Cela génère un comportement violent. Ils sont dans un état de santé préoccupant et leur comportement agressif crée des tensions au sein du quartier de la Goutte-d'Or.

Face à ce phénomène, il faut saluer la réaction rapide de la Mairie du 18^{ème} et de la Ville de Paris, la mise en place d'un dispositif inédit et expérimental d'un accueil de nuit encadré par des éducateurs, l'association Hors les murs.

Le caractère très spécifique de ces jeunes mineurs et leur approche compliquée, la nécessité de les sortir de la rue, d'entamer un retour à un état sanitaire satisfaisant et une resocialisation doit s'engager selon nous dans un travail social global. L'inadéquation du dispositif d'évaluation, du

dispositif des mineurs isolés étrangers pour ces jeunes enfants qui ne sont pas disposés pour l'instant à s'insérer dans le droit commun. Ils font des allers-retours entre la France, l'Espagne et le Maroc pour des motifs encore inconnus et les éventuelles fluctuations dans le nombre d'enfants à prendre en charge.

Considérant que la Ville et l'Etat ont besoin d'engager un dialogue avec le pays d'origine, le Maroc, et que ce pays vienne en aide et s'associe à la Ville dans la recherche de solutions, notamment dans l'édification de potentiel réseau de traite ou d'exploitation d'enfants à des fins commerciales ou de trafic ;

Sur proposition du groupe écologiste, le Conseil d'arrondissement demande à la Maire de Paris d'étendre le dispositif expérimental existant à l'ouverture d'un lieu dédié pour ces très jeunes mineurs 24h/24 et tous les jours de la semaine et ce malgré les fluctuations dans le nombre d'enfants pris en charge.

On demande également au Préfet de police de diligenter une enquête spécifique de la Brigade des mineurs sur ce phénomène précis autour duquel des suspicions de traite et d'exploitation des enfants existent et demande au Consulat du Maroc de poursuivre son implication dans le suivi de cette situation préoccupante et d'agir en lien avec les autorités marocaines compétentes pour endiguer les arrivées de ces enfants livrés à eux-mêmes.

Eric LEJOINDRE : Je vais laisser la parole à nouveau à M. BRIANT pour donner quelques éléments de réponse et de bilan sur le travail qui a été engagé.

Gérald BRIANT : Oui, depuis qu'on avait parlé la dernière fois, la situation a un peu changé.

Au sens où les plus jeunes, entre 8 et 13 ans, sont repartis en Espagne, il y a eu une prise en charge avec le travail fait jusque là parce que vous avez à peu près 6 000 jeunes marocains en bas âge qui sont en ce moment suivis par l'Etat espagnol.

Donc, eux sont suivis et c'est la protection de l'enfance espagnole qui s'en occupe ; ils sont hébergés et accompagnés. Depuis, on a vu une ou deux arrivées mais en règle générale, maintenant ce qui sont sur l'emplacement du square Bashung, ce sont plutôt des jeunes entre 14 et 18 ans. Je ne parle pas évidemment des majeurs mais il reste des plus âgés.

Du coup, cela nous a permis d'affiner le dispositif comme cela a été rappelé dans le vœu ; l'idée c'est d'affiner les choses, donc maintenant comme ils sont un peu plus âgés, il est plus facile pour nous pour les remettre dans le droit commun, le dispositif d'ASE va continuer, la possibilité qu'ils soient hébergés sur Montreuil le soir va continuer. On missionne toujours Hors la Rue pour continuer ces passages réguliers dans le quartier de la Goutte-d'Or ; on a aussi un accueil régulier avec l'accueil de jour de Montreuil. Les autres mineurs, on essaie de travailler à les orienter vers la DEMIE de manière à qu'ils soient aussi tranquillement dans le droit commun comme tout un chacun.

Vous vous rappelez la dernière fois, on avait vraiment pris des dispositions exceptionnelles avec l'association **TAGAR**, l'éducateur de rue un peu spécialisé, j'avais découvert leur existence. Maintenant, on redimensionne le dispositif vis-à-vis de cette population de jeunes de point de vue plus classique parce que ce sont des choses qu'on sait mieux faire tout en étant très vigilants, cela pouvant se reproduire. Un comité technique va se réunir régulièrement, a fait le point. Il y a encore eu une réunion la semaine dernière ; d'ailleurs ce sont des éléments de la semaine dernière que je vous donne avec un travail avec le commissaire ; on ne lâche pas l'affaire.

Vous qui vous occupez de la partie marocaine de l'affaire pouvez peut-être compléter.

Eric LEJOINDRE : Je peux effectivement compléter ces éléments de réponse, d'abord en profitant de l'occasion pour saluer la rapidité avec laquelle les fonctionnaires de l'ASE se sont engagés dans cette problématique et ont adapté leur modalité de travail pour faire face à cette nouvelle problématique apparue en début d'année qui a, en grande partie, été maintenant résorbée pour ce qui est des plus jeunes mais qui n'est pas totalement résorbée.

On continue à être extrêmement attentif. Je veux saluer aussi l'engagement des acteurs de la Goutte-d'Or que j'ai eu l'occasion de réunir ici, les centres sociaux, associations, bref l'ensemble des acteurs qui étaient comme tous les habitants d'ailleurs de ces quartiers extrêmement attentifs, perturbés par cette nouvelle réalité qu'on n'a pas connue à Paris sans doute depuis la Seconde Guerre mondiale, de très jeunes enfants sans aucun référent adulte qui étaient sur l'espace public et qui par ailleurs avaient un usage immodéré de drogues, donc un état de santé extrêmement préoccupant.

Un mot sur le travail fait par les services de police, sous l'autorité du procureur de la République et de la juge des enfants bien sûr, puisque c'est à la justice de demander les enquêtes spécifiques et de faire ce travail.

Les enquêtes ne sont évidemment jamais totalement finies mais les retours aujourd'hui qu'on peut avoir – je donne ces éléments sous toute réserve – laissent aux autorités et à la justice à penser que ces jeunes enfants étaient venus à Paris de manière autonome, c'est-à-dire sans appartenir à un réseau d'adultes préconstitués. Cela ne veut pas dire qu'ils ne risquaient pas d'entrer dans des réseaux une fois sur le territoire de Barbès et une fois sur le territoire parisien. Mais l'état actuel des investigations sauf à ce que depuis une semaine ou 15 jours, de nouveaux éléments soient apparus, laissait à penser à une autonomie dans l'arrivée à Paris de ces enfants. On sait très bien ce qui peut arriver à un enfant tout seul à Paris et à Barbès si la situation avait été amenée à durer trop longtemps.

Un mot sur l'investissement de l'Ambassade et du Consulat du Maroc qui a participé à ma demande à une première réunion à la Préfecture de police présidée par le chef de cabinet du Préfet lui-même, qui nous a permis de rencontrer les autorités marocaines, de leur faire part de cette situation et de leur demander de travailler avec nous à des solutions dans deux dimensions.

D'abord, de nous aider à mieux connaître ce phénomène et ensuite de rentrer en contact avec des structures qui, au Maroc, connaissent cette population et pouvaient nous amener à travailler. Cet investissement des autorités marocaines a été très rapide et très réel. J'ai eu l'occasion de voir longuement le Consul du Maroc il y a 15 jours pour faire un point.

Le Consulat du Maroc a, d'ailleurs à sa propre initiative, organisé une réunion dans ses murs où nous étions invités avec un certain nombre d'ONG marocaines qui ont pu faire partager leur savoir-faire et aller directement en contact avec les jeunes mineurs marocains comme on les a appelés, aussi bien les autorités consulaires qu'un certain nombre de structures associatives marocaines. Sans doute que cette intervention n'est pas totalement étrangère au fait que le phénomène était en grande partie résorbé.

Une nouvelle réunion est prévue sous l'égide du Préfet de police. Elle devrait avoir lieu la semaine dernière mais compte tenu des changements de ressources humaines à la Préfecture de police, elle a été reportée à la semaine prochaine. Elle aura lieu en présence des autorités marocaines pour continuer ce partenariat, travailler à l'identification, non seulement des groupes de jeunes mais aussi des individus eux-mêmes pour permettre à ce qu'une réponse adaptée soit apportée. Notre volonté de travailler avec les autorités marocaines ne consistait pas à leur reporter la difficulté mais à travailler avec eux pour trouver les bonnes solutions, y compris implanter les bonnes solutions à Paris si tel était le cas. C'est dans ce sens que nous avons souhaité travailler avec eux.

Voilà qui m'amène à donner un élément supplémentaire qui me conduirait à proposer au groupe des écologistes après en avoir débattu de retirer ce vœu, considérant que l'ensemble des réponses apportées permettent de le satisfaire.

Pascal JULIEN : Des questions pour mieux comprendre, ils ont été amenés en Espagne. Pourquoi l'Espagne, pourquoi pas le Maroc ou la France ? A-t-on le nom des institutions qui ont pris en charge ces enfants ?

Philippe DURAND : Pourquoi ces enfants-là sont-ils en Espagne ? Puisqu'ils viennent non pas directement du Maroc mais sont arrivés par l'Espagne, sans doute pour des raisons géographiques qui font que ces enfants qui viennent pour la plupart de Fez ont une proximité géographique évidente avec l'Espagne et sont donc accueillis d'abord là-bas par les autorités espagnoles.

Ils ont quitté l'Espagne pour venir en France, a priori sans savoir exactement à quoi s'attendre mais parce qu'ils ont décidé de venir en France ; ils sont passés par un certain nombre de villes du Sud de la France qui ont aussi bien connu cette problématique. C'est notamment le cas de Bordeaux avec qui on a eu des échanges, qui a été concerné très directement aussi par cette question.

Ensuite, ils n'ont pas été renvoyés en Espagne, ils sont repartis en Espagne. C'est-à-dire que ce n'est pas ni la ville ni aucune autorité qui a pris cette décision. Il s'avère qu'ils étaient accueillis par Hors la Rue, qu'un matin, ils ont embrassé, c'était la première fois que ça leur était arrivé, des éducateurs d'Hors la Rue et quelques jours après, en les suivant sur facebook, les éducateurs d'Hors la Rue ont constaté qu'ils étaient retournés en Espagne sans qu'ils y étaient renvoyés. Aucune autorité n'est légitime en France pour renvoyer des mineurs où que ce soit.

Voilà pourquoi il était important pour nous de travailler rapidement au fait que ces jeunes mineurs, qui sont maintenant des adolescents, puissent entrer dans le droit commun de l'ASE et pas dans des dispositifs spécifiques qui sont indispensables parce qu'il y a besoin de ce premier contact mais qui ne permettent pas une protection suffisante par la France des jeunes mineurs puisque pour les protéger, il faut qu'ils rentrent concrètement dans les cases ainsi définies.

Myriam EL KHOMRI : Un mot sur cette situation. Dans le cadre cette démarche, la protection de l'enfance, telle qu'elle existe pour notre Pays et à Paris, on est sur un suivi éducatif et le jeune justement est pris en charge individuellement, notamment parce qu'ils étaient particulièrement jeunes.

Pour avoir rencontré l'ambassadeur du Maroc le 7 avril dernier, s'agissant de cette situation et la différence par rapport à l'Espagne, c'est qu'ils ont des possibilités d'hébergement collectif, qui sont proposées dans cette prise en charge et qu'il y a une forme d'attractivité par rapport à la situation de la prise en charge parce qu'ils avaient une envie de rester dans un collectif et quand on a 8 ans et la prise en charge telle qu'elle est proposée par les services de la Ville de Paris à juste titre, on est sur une prise en charge individuelle des jeunes. C'était une demande qu'ils formulaient auprès notamment des éducateurs de Hors la Rue, d'avoir une possibilité collective et de ne pas s'inscrire dans une prise en charge individuelle.

On fait le point sur chaque situation où chaque jeune a un travailleur social et on travaille à une évaluation.

Sur l'ambassade du Maroc, ce qu'ils ont essayé de mettre en œuvre, c'est de savoir s'ils sont véritablement isolés ou pas isolés ; d'identifier quelles sont leurs familles notamment à Fez pour pouvoir faire le lien.

Quand on a connu à Paris en 2008 l'arrivée massive de jeunes mineurs étrangers isolés sur le territoire parisien, on a commencé à nouer des contacts avec des ONG de différents pays et en l'occurrence, Maroc c'était la Ville de Paris avec une ONG située à Tanger qui a un vrai savoir-faire en la matière. L'ambassade du Maroc a fait le lien avec ce type d'ONG pour qu'il puisse voir et comprendre le parcours.

On a des contacts avec d'autres homologues, dans le cadre de ma fonction ministérielle notamment avec mon homologue allemande, il y a aussi beaucoup de jeunes marocains aujourd'hui en Allemagne. On voit bien qu'on est sur une question qui dépasse largement et que cette question de la prise en charge adaptée à chacun des profils, elle se pose bien évidemment dans ce cadre. La question des bureaux de liaison et des maintiens avec les liens avec les consulats est essentielle parce qu'on les considère comme isolés parce qu'ils sont isolés sur le territoire mais lorsqu'on veut prendre en charge un jeune au titre de l'aide sociale en France, c'est important. Cela fait partie du travail éducatif de savoir s'il y a une famille, quels sont les liens avec cette famille et c'est légitime.

On a besoin vraiment de se poser sur des relations avec certaines autorités consulaires pour le mener à bien.

Eric LEJOINDRE : Merci pour ces éléments supplémentaires.

Si le vœu est retiré, je vous propose qu'on passe au suivant. Il l'est et je vous en remercie mais ce qui n'est pas en retrait, c'est le travail qu'on va continuer à faire sur cette question.

DELIBERATION : 18.2017.106 : Vœu déposé par les élus du groupe Les républicains - Citoyens Indépendants à la maire de Paris relatif à l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité dans les quartiers du 18^e arrondissement.

Pierre-Yves BOURNAZEL : Mes chers collègues, je souhaite intervenir sur la question essentielle de l'amélioration du cadre de vie, de la tranquillité et de la sécurité des habitants de nos quartiers du 18^{ème} arrondissement.

Il ne se passe pas un jour sans que nos concitoyens nous interpellent sur ces questions-là.

Evidemment aux portes, porte du 18^{ème}, porte de Saint-Ouen, porte de Montmartre, porte de Clignancourt, porte des Poissonniers, porte de la Chapelle, porte d'Aubervilliers, quartier Barbès, Château-Rouge, la Goutte-d'Or mais dans tous les quartiers du 18^{ème}, la question de la tranquillité publique est importante et prioritaire, au-delà des conditions sociales, des origines, des générations ou des positions politiques, c'est une question éminemment républicaine.

Le 18^{ème} a connu des changements politiques. Il a connu en 2012 l'arrivée d'un nouveau gouvernement qui a souhaité mettre en place une zone de sécurité prioritaire. Malheureusement, elle n'a pas porté ses fruits et les habitants concernés disent très clairement que leur tranquillité n'est pour autant pas assurée. Pire que tout, ils estiment que les renforts amenés n'ont pas amené de solution et que donc, c'est un signe d'impuissance publique.

Tous les trafics existent, du proxénétisme au trafic de drogue, à la vente illégale, à la vente à la sauvette, à la contrefaçon, nourrissent des réseaux criminels, c'est-à-dire des personnes qui se font du fric sur la misère humaine.

On a parlé tout à l'heure des problèmes notamment de ces jeunes de 9 à 14 ans, des jeunes marocains livrés à eux-mêmes et livrés aux criminels et aux réseaux.

Je voudrais vous dire avec gravité qu'on a appris lundi que pour la seconde fois, devant la Cour administrative d'appel, l'Etat et la Ville de Paris ont été condamnés pour manquement au respect de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique.

On aurait espéré que depuis toutes ces années et depuis ces longs mois où l'association la Vie Dejean a porté le fer avec d'autres habitants, la Ville de Paris, la Mairie du 18^{ème}, la Préfecture de police auraient concrètement agi. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Alors, certains nous indiquent qu'ils ont créé une brigade de lutte contre les incivilités, celle qui a été instituée par le Conseil de Paris en septembre 2016. Malheureusement, aujourd'hui, elle n'a pas les pouvoirs, elle n'a pas les moyens de permettre la sécurité et la lutte contre les occupations abusives de notre territoire.

Quand vous voyez à Château-Rouge la pression de cette vente à la sauvette, quand vous voyez devant vous les contrefaçons qui sont vendues au vu et au su de tout le monde, quand vous voyez des gamines de 14 et 15 ans qui sont sur nos trottoirs, quand vous voyez dimanche, quand on fait la tournée des bureaux de vote à la porte de Montmartre, ces ventes illégales et sur le mail Binet, l'état de la voirie, eh bien, on a un certain sentiment de honte, de honte parce qu'on est inefficace.

Moi, je suis comme modeste élu de l'opposition mais vous savez pour nos concitoyens, c'est la puissance publique qui est irresponsable et inefficace.

Il y a une élection présidentielle, il en sortira un président de la République. Je souhaite pour ma part d'ailleurs que ce soit Emmanuel MACRON, que le choix soit clairement dit, il est peut-être urgent que les républicains autour de cette table quel qu'il soit se mettent au travail et au boulot, je parle pour ma famille politique comme pour d'autres pour faire élire Emmanuel MACRON si on veut éviter les dangers de l'extrémisme et populisme de Marine LE PEN ; je me réjouis d'ailleurs que Mme LE PEN ait fait son plus mauvais score dans notre capitale Paris et notamment dans le 18^{ème} arrondissement, no pasaran.

Je voudrais dire ensuite qu'il serait temps que l'on agisse et qu'on demande au futur gouvernement des moyens de manière collective au-delà de nos sensibilités politiques. Le prochain gouvernement doit donner des moyens à sa police de remonter les filières et les filières criminelles, notamment pour démanteler ces mafias et nous permettre de retrouver de la tranquillité et de la sécurité dans nos quartiers.

Nous devons demander une action au gouvernement pour changer la loi, notamment le statut de Paris afin de créer enfin une vraie police municipale auquel tous les Parisiens ont droit, à pied et à vélo, 7 jours sur 7, dans tous nos quartiers, en charge de la lutte, de la prévention et de la répression des incivilités qui minent le quotidien de milliers d'habitants du 18^{ème} et de dizaine, voire de centaine de milliers de Parisiennes et de Parisiens en général.

Puis, il faut une action énergique, soutenue et durable en matière de sécurité, une action positive de valorisation de nos quartiers. Evidemment les habitants s'en chargent, évidemment les associations, évidemment les élus et je reconnais aussi qu'il peut y avoir des actions municipales positives mais je crois qu'il faut aller au-delà et notamment, je demande depuis longtemps et c'était dans votre projet comme dans le mien mais c'est vous qui est en responsabilité qu'on ait une valorisation commerciale. Cela passe notamment pour le quartier Amiraux-Simplon mais aussi pour le quartier de Château-Rouge, par le plan Vital'Quartier pour permettre du commerce diversifié de qualité de bouche et à vocation culturelle pour nos quartiers qui méritent le meilleur.

Il faut une volonté politique et prendre le sujet à bras-le-corps et agir plutôt que nous dire inlassablement « oui on va le faire, c'est en cours etc. ». Cela fait des mois, des années que l'on en parle, il faut maintenant agir. Les habitants ont aussi un certain nombre de projets de valorisation de leur quartier, du cadre de vie de leur quartier, d'occupation nouvelle de l'espace public ; des propositions étaient faites par des habitants de la porte de Montmartre, d'autres à Château-Rouge, d'autres sous le métro aérien, boulevard la Chapelle. Faisons-leur confiance et mettons en œuvre leur projet afin d'avoir une action positive pour nos quartiers et en même temps une action déterminée pour assurer la sécurité de toutes et de tous, partout dans nos quartiers du 18^{ème} arrondissement.

Je pense que c'est un sujet profondément républicain qui va pouvoir nous rassembler et mettre la pression sur le prochain gouvernement pour qu'il puisse vraiment agir et que la Ville de Paris s'empare de ces sujets et le courage aussi d'accompagner le gouvernement en place pour faire avancer ces dossiers dans l'intérêt général.

Sarah PROUST : Permettez-moi M. BOURNAZEL d'être un peu étonnée par la tonalité de votre intervention parce que d'habitude, lorsque le groupe Les Républicains dépose un vœu sur les questions de tranquillité publique ou de sécurité, vous mettez au milieu un certain nombre de constats que vous portez et des questions sur le bilan de la municipalité ; vous faites un certain nombre de propositions qu'on pourrait mettre en œuvre assez rapidement.

Là en réalité, je ne sais pas si c'est la période électorale qui veut cela mais vous ne vous adressez pas vraiment au bilan qui est le nôtre, à l'action qui est la nôtre et vous la jugez. Je vous laisse libre de vos constats mais la totalité des questions que vous avez évoquées, j'ai eu l'occasion grâce à vos vœux d'ailleurs d'y répondre ces derniers mois puisque, en comptant un peu, non seulement le nombre de vœux que vous avez déposés tous tout à fait légitimes et le nombre de questions que

vous posez, celui-ci est un peu un vœu récapitulatif ; on dirait que c'est un peu un vœu fin de mandat.

Récapitulons l'ensemble des sujets. Il se trouve que j'ai déjà beaucoup répondu ces derniers temps et la raison pour laquelle je vais vous répondre c'est que, en réalité, je vais plutôt répondre à ceux auxquels vous ne vous adressez pas là ou en tout cas, je vais répondre aux habitants puisque vous ne vous adressez pas visiblement à moi ; vous ne posez des questions ni à moi, ni au Maire d'arrondissement d'ailleurs.

Donc, permettez-moi de revenir essentiellement sur les questions qui concernent les habitants puisque vous les avez évoqués tout à la fin de votre intervention.

D'abord, lorsqu'on écoute l'intervention de M. BOURNAZEL ou lorsqu'on lit le vœu, on a le sentiment que vous dressez des constats sur lesquels je pourrais avoir des éléments d'accord mais que face à cela, rien n'est fait et que le Maire, les députés, l'ensemble de l'équipe municipale resteraient les bras ballants à regarder toutes les incivilités qui se font dans l'Arrondissement, regarder la police ne pas faire son travail et regarder les agents de la DPSP ne rien faire.

Effectivement, les difficultés existent et la position que vous nous contraignez d'avoir ce soir, elle est extrêmement compliquée, parce que je ne peux pas à la fois dire que tout va bien dans l'Arrondissement puisque l'on y est tant quotidiennement à la fois comme habitante et comme élue sur les questions de sécurité, tranquillité publique et prévention. Je vois bien toutes les difficultés qui sont là. Mais je vois bien aussi tout le travail qui est mené. A force d'avoir des vœux qui sont toujours très ambivalents sur le travail à la fois des élus, des équipes municipales, de l'équipe à l'Hôtel de Ville et des agents du 18^{ème} arrondissement, vous nous contraignez à avoir une position que je trouve regrettable alors que sur ces questions-là, je l'ai toujours dit, les questions de sécurité doivent être co-construites évidemment au sein de l'équipe municipale mais aussi avec les habitants.

Quelques mots sur ce qui a été fait quand même. La réforme de la DPSP, ce n'est pas seulement une réforme pour dire « on fait de la réforme ». Elle a d'abord consisté à considérer qu'au sein même de la circonscription nord, tous les agents qui travaillaient jusqu'à présent sur les 9^{ème} et 18^{ème} arrondissements étaient totalement consacrés au 18^{ème} arrondissement. Donc, ce sont des effectifs en plus.

La Brigade de lutte contre les incivilités, évidemment que ce n'est pas en quelques mois et même en quelques semaines qu'on arrive à monter en puissance sur un dispositif nouveau puisque c'est changer de métier. Pour beaucoup d'agents, c'est changer de direction, c'est avoir une nouvelle modalité de travail puisque que les PV simplifiés sont mis en place etc. Évidemment tout s'apprend quelques semaines.

Vous parlez de la lutte contre les incivilités, vous pouvez aussi parler de la brigade au niveau parisienne mise en place par la Maire de Paris, tout cela, ce sont des effectifs nombreux et puisque vous en appelez au gouvernement, on pourra peut-être parler à un prochain Conseil de ce que vous demandez au prochain gouvernement puisqu'il n'est pas encore élu. Je considère qu'on ne peut pas à la fois déposer ce vœu-là et ne pas considérer que l'emploi public, que l'emploi des fonctionnaires, que le nombre de fonctionnaires, que le nombre d'effectifs dans la police, chez les magistrats et puisqu'on parle aussi de prévention dans l'Éducation nationale doivent absolument être maintenus voire renforcés pour arriver à ce que vous souhaitez et ce que nous souhaitons tous.

Vous parlez de Vital 'Quartier, on l'appelle maintenant Paris commerce, au dernier Conseil de Paris, les choses ont déjà été largement votées. On en a parlé lors du dernier Conseil ; parce que les habitants ou bien sont dans la salle ou bien nous écoutent ou nous regardent, je répète que douze secteurs ont été identifiés sur le faisceau Nord-est 18^{ème}, 19^{ème} et pour ce qui concerne notre Arrondissement un secteur autour de Barbès, Ornano, Ney et la Chapelle. Voilà pour Paris commerce.

Pour ce qui concerne pour moi le point majeur de votre vœu, j'essaie de reprendre votre bonne expression : « soutenir les projets des habitants ». Vous avez raison ; d'ailleurs lorsque la municipalité de Paris et en relayant cela, le 18^{ème} décide de donner autant de places à la concertation, autant de

places au budget participatif, c'est bien que l'on considère que sur l'ensemble des secteurs et pas seulement sur des secteurs mineurs mais aussi des secteurs majeurs comme la tranquillité publique, tout cela doit se faire en concertation et plus qu'en concertation, en co-élaboration avec les habitants.

Vous évoquez le fait qu'il faille soutenir ces projets. Permettez-moi juste pour information de vous dire que – ma collègue Mme MEZENEC en a dit un mot – lors des marches exploratoires, l'expression n'est pas très heureuse, en tout cas lors du travail mené par les équipes de développement local avec notamment l'association Paris Macadam, 54 propositions ont été faites par les habitants. Sur ces 54 propositions, moins de six mois après, trois n'ont pas été retenues pour des difficultés d'ordre technique, sept sont à aujourd'hui engagés, treize sont à l'étude, vingt-cinq sont en cours et six sont réalisées.

L'idée n'est pas aujourd'hui de demander à la Mairie, qu'elle soit d'arrondissement ou à la Mairie centrale de soutenir les projets faits par les habitants. Nous avons déjà mis en place tout cela et tout est en cours. J'ajoute d'ailleurs que, sur les reliquats des budgets participatifs, la Mairie d'arrondissement – dans le cadre de l'état spécial – a décidé de consacrer la totalité de ces reliquats aux questions d'aménagements du territoire et d'améliorations des conditions de vie.

Je sais bien que les périodes électorales, pour vous comme pour d'autres, sont toujours des moments où on essaie de rassembler un peu ce qu'on a dit pendant quelques mois pour montrer et je sais l'intérêt sincère, à la fois le vôtre et ceux de vos collègues pour ces questions. Ceci dit, je pense qu'on ne peut pas tout à fait balayer comme cela le fait qu'à la fois, les agents de la Ville et l'équipe municipale seraient tétanisés face à ce qui se passe et totalement impuissants. Nous agissons, j'ai pu le montrer lors de ce Conseil mais aussi lors des précédents sur l'ensemble des questions et entre deux Conseils, je suis toujours à la disposition de l'ensemble des groupes pour discuter de ces sujets. Je vous remercie.

Eric LEJOINDRE : Merci, Mme PROUST. Je ne vais pas compléter ce que vous avez très bien dit, mais il s'avère que j'étais hier rue Myrha. Quand on est rue Myrha, on ne doute pas de l'engagement de la Ville de Paris et de la Mairie du 18^{ème}, par exemple, pour développer une politique volontariste de diversification des commerces de proximité. D'ailleurs, quand on est rue des Poissonniers, pas plus ; quand on est rue du Nord, pas plus ; quand on est rue Emile-Chaine, pas plus. Même en ce qui concerne les commerces, quand on est à la porte Montmartre, pas plus. Parce que si dans l'ensemble de ces quartiers, on est arrivé – et cela a pris du temps, avec M. VAILLANT d'abord, avec Mme GABELOTAUD et maintenant avec l'équipe que j'anime – à faire en sorte qu'on retrouve une forme de diversification commerciale dans ces quartiers, c'est parce que nous nous sommes engagés. Comment est-ce qu'on développe en urgence et qui imagine ici, connaissant le 18^{ème} parce que je sais que tout le monde ici connaît le 18^{ème} ; je sais que tout le monde s'y promène, je sais que beaucoup y agissent, mon équipe au quotidien. Comment imaginer faire cela en urgence et qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce qu'on résorbe l'habitat insalubre en urgence ? Oui, et d'ailleurs on l'a fait en urgence, cela a mis plus de dix ans. Qu'est-ce que c'est que cette idée de faire croire qu'on peut les uns, les autres avoir des espèces de baguette magique qui permettraient... Il est facile de dire aux gens « oui si c'était moi ». Ce n'est pas comme ça que cela se passe.

Chacun le voit. On a augmenté de près de 30 % les effectifs de la DPSP dans le 18^{ème} grâce à la réforme qu'on a fait. Est-ce qu'il y a une efficacité immédiate ? Est-ce qu'on fait cela en urgence ? Ce n'est pas comme cela que les choses se passent. On ne mène pas ces politiques à coups de déclarations ou à coups de baguette magique. On les mène en y travaillant au quotidien et en ayant une pratique politique de construire des réponses et les construire avec l'ensemble de nos partenaires. C'est vrai qu'à Paris, ce n'est pas toujours facile quand il faut mobiliser la Préfecture de police, puis sur les commerces, la Préfecture de région, puis la Mairie centrale, puis la Mairie d'arrondissement et puis faire face aux demandes divergentes de la population. En réalité, dans

l'ensemble des quartiers que vous citez, les demandes de la population sont différentes, divergentes et chacun n'imagine pas de la même façon la ville dans laquelle ils ont envie de vivre.

Notre rôle, c'est de faire se rassembler l'ensemble de ces visions ; c'est vrai à la Goutte-d'Or, c'est vrai à Amiraux-Simplon, c'est vrai à la porte Montmartre et c'est vrai à la Chapelle. 100 % des habitants n'ont pas la même envie, n'ont pas le même sentiment et on pourrait en parler autour du travail qu'on mène avec M. GONZALEZ sur la question des bars. C'est aussi une bonne question de tranquillité publique l'occupation de l'espace public par les bars. Là, on voit bien les demandes divergentes des habitants du 18^{ème}, je ne parle même pas de tout le reste sur cette question. On voit aussi les limites de l'action publique dans un cadre régulé où le commerce, c'est une réalité en France – en grande partie libre – où on peut faire un peu ce qu'on veut quand on est commerçant, y compris le faire très bien et c'est formidable, ou le faire très mal.

Moi, je vois bien cette idée qu'il faut poser à chaque Conseil d'arrondissement un vœu pour redire la même chose. Prenons les unes après les autres les exigences que vous portez parce que c'est difficile d'en parler de propositions, de demander au prochain gouvernement les moyens qu'il compte déployer pour remédier à l'insécurité dans le quartier. Je l'ai demandé à l'actuel gouvernement et M. VAILLANT, avant moi, l'a demandé au précédent gouvernement. On n'a pas eu les mêmes retours. Cela a été plus facile pour moi d'obtenir des moyens supplémentaires dans les quartiers et j'ai pu compter sur le soutien important d'un certain nombre de personnalités autour de la table pour faire en sorte que le 18^{ème} retrouve – il était temps et on n'en est pas encore au bout – une partie des moyens dont il a besoin.

D'obtenir du prochain gouvernement la modification de la loi pour créer une véritable police municipale de proximité, ce débat, on l'a eu au moment de l'élection municipale. On l'a eu dix fois autour de cette table depuis trois ans. On l'a eu je ne sais pas combien de fois, autour de cette table les six années précédentes. Les Parisiens ont voté sur cette question en connaissance de cause. Donc, je veux bien qu'à chaque Conseil d'arrondissement, vous nous reposiez cette question. A ce stade, nous l'avons dit dans toutes les instances possibles, nous ne pensons pas qu'il faille à Paris – au sens propre du terme – une police municipale. Nous considérons que la DPSP, telle qu'aujourd'hui constituée, doit remplir le rôle qui est celui de contribuer à la place de la Ville de Paris, dans la capitale de la France, à la tranquillité publique. Nous pensons qu'il revient à l'Etat dont nous sommes la capitale d'assurer – au sens propre du terme – la sécurité, sous une forme beaucoup plus de proximité.

Comme me le souffle à juste raison M. VAILLANT, si nous avions voulu le demander au gouvernement, nous l'aurions fait au moment où la loi sur le statut de Paris a été débattue. Je veux bien qu'on revienne – mais on peut le faire tous les mois – sur la question de la police de proximité, on vous répondra juste exactement la même chose qu'on vous a répondu les vingt fois précédentes. J'ai évoqué longuement parce que c'est un sujet qui me tient beaucoup à cœur et sur lequel nous avons au fur et à mesure des résultats, la question des commerces de proximité. Je n'y reviens pas. Simplement, sur la forme depuis deux ans, on ne parle plus de Vital'Quartier mais de Paris commerce, cela n'a pas d'importance. L'enjeu, c'est la vision qu'on porte pour le commerce de proximité à Paris et la volonté qui reste aussi dans sa diversité. Ce commerce de proximité qu'on soutient n'exclut pas d'autres formes de commerces qui sont tout aussi légitimes sur notre territoire. Vous demandez à la Maire de Paris de soutenir les projets des habitants pour l'amélioration du cadre de vie dans ces quartiers. Mais que fait-on ? Depuis je ne sais pas combien d'années, si ce n'est soutenir, pas toujours mais en tout cas, travailler avec les habitants sur les propositions d'améliorations qu'ils ont pour leur quartier. M. DURAND le fait sur la question de la végétalisation avec beaucoup d'engagements. Le budget participatif, c'est exactement cela et on voit notamment dans des zones compliquées, au square de Louise-de-Marillac comme sur la promenade urbaine, à quel point les habitants se sont saisis de ces sujets. Bien sûr que nous soutenons les projets des habitants pour l'amélioration du cadre de vie. Je pense, par ailleurs, que personne n'en doute, mais

soutenir les projets, cela ne veut dire les soutenir tous, on a le droit d'avoir d'autres avis. On a le droit nous aussi et même l'obligation de faire en sorte que nous essayons de servir l'intérêt général. Je suis un peu comme Mme PROUST, c'est embêtant de ne pas y répondre et en même temps, c'est un peu épuisant de revenir systématiquement à chaque fois qu'on se voit sur les mêmes sujets, sous les mêmes formes.

Une attitude enfin, que je pense qu'il faut avoir, bien sûr que la question de la tranquillité publique est centrale et m'occupe ; elle occupe beaucoup de notre temps. Il y a des endroits où c'est très difficile, il y a des endroits où cela va mieux. Il y a aussi des endroits où cela va mieux un peu grâce à nous, beaucoup grâce à la police, beaucoup grâce à d'autres acteurs. Je crois qu'il est aussi du rôle des élus – dans la diversité de ce que nous sommes – de ne pas caricaturer nos quartiers. Je n'ai pas honte du 18^{ème}. J'en connais les difficultés et j'habite moi-même dans un endroit où ce n'est pas le plus facile d'habiter pour le moment et depuis un certain temps. Non seulement, j'en connais les difficultés mais je les vis au quotidien en tant que Maire, en tant que père, en tant qu'habitant, en tant qu'usager de l'espace public. Mais je n'ai pas honte de mon quartier. Il n'y a pas de raison d'avoir honte du 18^{ème}. D'ailleurs, ce n'est pas du tout un sentiment qui nous est remonté très majoritairement ou même très largement par la population. Des difficultés, on y fait face avec les habitants. J'ai peut-être mal compris ce que vous avez dit mais la honte du 18^{ème}, c'est un sentiment qui m'est totalement étranger, même là où c'est difficile.

J'ai mal compris ce que vous avez dit, dont acte. Je suis même très fier d'être le Maire du 18^{ème} dans les endroits où c'est le plus difficile. Parce que je sais que d'autres quartiers n'auraient pas accueilli de la même façon que les habitants du 18^{ème} les difficultés auxquelles nous avons eu à faire face ces deux dernières années. Je le sais d'autant mieux qu'on en a eu la preuve à Paris même. J'ai de la fierté pour les habitants, très majoritaires, qui sont capables de comprendre les grandes difficultés auxquelles nos territoires ont eu qui sont pour beaucoup des difficultés exogènes à ce qu'est le 18^{ème} et qui préfèrent nous aider à trouver des solutions plutôt que passer uniquement à la dénonciation.

Gérald BRIANT : Comme c'est un vœu de positionnement, cela va me permettre de donner le mien. Évidemment, on ne peut être que mobilisé par rapport aux échéances, j'aurai le même bulletin de vote que vous, d'après ce que j'ai compris parce que c'était important de le dire, donc j'en profite pour le dire. J'appelle d'ailleurs les gens à voter nombreux pour faire reculer au maximum la candidate d'extrême droite.

Ceci dit, sur le fond du vœu, comme le Maire, je partage l'idée que ce n'est pas qu'il y ait ces répétitions, de toute façon, c'est le jeu démocratique et l'exercice fait que de toute façon, il faut retouiller les mêmes choses sauf que d'une certaine manière, moi je vois des gens qui habitent Paris, qui travaillent à Paris et même qui sont dans le 18^{ème} sont plutôt contents d'habiter à Paris, sont plutôt demandeurs ; quand je vois le nombre de demandeurs de logement à Paris 18^{ème}, dans les permanences qu'on reçoit, je peux vous dire qu'il y a des gens qui veulent à tout prix habiter dans ce quartier, qui d'ailleurs ont un discours des fois sur la banlieue qui fait peur « je veux surtout habiter Paris », « je veux surtout habiter dans le 18^{ème} ».

Je vois des gens qui sont très contents d'habiter et je vois des gens qui votent bien d'ailleurs, qui ne votent qu'à 5 % pour la haine, donc cela veut dire que ce sont plutôt des gens qui – de mon point de vue – se sentent plutôt bien.

C'est vrai qu'il faut regarder ce que c'est. On voit toujours où sont les problèmes, on voit toujours où sont les difficultés, je partage qu'il faut voir, mais je pense qu'il faut avoir une forme d'équilibre qui permet à la fin d'être bien compris. Il y a besoin de plus de moyens pour travailler sur la tranquillité. Je ne suis pas très fan de tranquillité, je suis de la vieille école. Pour moi, la vie, c'est le mouvement, c'est le changement, enfin, cette possibilité-là. Après oui, il y a besoin de plus de services publics, il y a besoin de plus d'agents en uniforme, il y a besoin de plus de moyens. Cela veut dire aussi, il faut être cohérent, cela veut dire mettre fin à une politique d'austérité, généralisée, celle qu'on a vécue.

Je suis toujours très étonné des propositions de vœux, notamment des républicains où, en fait, on fait comment financièrement là ? Comment ça se passe ?

J'entends mieux vivre tout cela : plus de tranquillité, plus de moyens ; mais j'entends plus de policiers, j'entends plus d'écoles, j'entends toutes ces dépenses qui font qu'à un moment comment on fait ? On va avoir l'occasion, on a une campagne législative qui arrive mais il faut dire comment on fait ? J'ai surtout entendu un candidat républicain qui a expliqué qu'il allait être celui de la réduction des 500 000 fonctionnaires. On enlève 500 000 fonctionnaires et ensuite, on veut plus de tranquillité, plus de moyens, on peut promettre tout et n'importe quoi ; ce n'est pas grave. En l'occurrence, il n'a pas été élu, du coup, il ne sera pas mis face à ses responsabilités par rapport à ce qu'il a dit. Je pense qu'on peut par contre se rassembler sur ces questions-là. Je suis très content, par exemple, du positionnement que vous avez pris sur la question du centre humanitaire et je vous félicite pour cela. On peut avancer. Voilà je commente un vœu de positionnement, j'en ai fini.

Pascal JULIEN : Je trouvais la tonalité de l'intervention de M. BOURNAZEL beaucoup plus tranquille et modérée que d'habitude et qui nous laisse entendre le style Fox News du vœu. Cela s'explique peut-être parce que les résultats de dimanche dernier n'ont pas été ceux qu'il espérait. S'ils avaient été ceux qu'il espérait, peut-être aurait-on eu une intervention autrement plus punchy.

Ceci dit, c'est vrai que quand on examine – je passerais sur les considérants – les quatre points du délibéré, on reste un peu – excusez-moi l'expression – assis sur le cul parce que que croit-il qu'on va demander au prochain gouvernement ? De laisser tomber le 18^{ème} ? D'en faire moins pour le 18^{ème} ? Enfin, est-ce qu'on connaît un seul maire, quelle que soit sa tendance politique qui dirigerait le 18^{ème}, qui ne demanderait pas en permanence au gouvernement de faire plus et mieux pour assurer la tranquillité publique ? Franchement, excusez-moi de le dire mais c'est écrire pour ne rien dire que de rédiger un tel attendu.

Ensuite, j'observe que vous reconnaissez que « les renforts amenés n'ont pas résorbé les problèmes ». Vous reconnaissez qu'il y a des renforts amenés, je m'en réjouis. Les caméras supplémentaires installées n'ont pas non plus résorbé les problèmes. Mais comme vous avez oublié de le dire, je le rajoute « les caméras n'ont pas non plus résolu le problème » et pourtant on en a mis de plus en plus. Vous nous aviez promis à l'époque avec d'autres – il faut le dire – que « vous allez voir ce que vous allez voir quand il y aura des caméras, les choses vont aller beaucoup mieux ». On n'arrête pas d'en mettre et les choses vont, si on vous écoute, de moins en moins bien. Donc il y a quelque part une petite contradiction qu'il vous faudra un jour quand même résoudre.

Ensuite, venons-en à vos propositions, il n'y en a pas. C'est un vœu qui enfonce des portes ouvertes ; c'était démontré par différents intervenants parce que soutenir les projets des habitants, je pense qu'il faut écouter les habitants de plus en plus en amont en général. On le dit assez dans les projets d'urbanisme. Certainement, la Mairie a des progrès à faire mais de là à dire qu'elle ne le fait pas, il y a une distance quand même. Tout se fait, c'est incroyable, vous enfoncez des portes ouvertes.

Puis, vous revenez sur des histoires de police municipale. Le Maire vous a répondu, je suis d'accord avec lui. Mais imaginons qu'il y a une police municipale, et alors ? Qu'est-ce qu'elle ferait de plus et de mieux ? Vous critiquez le dispositif ZSP mais vous, qu'est-ce que vous proposez concrètement comme dispositif ? Concret, j'entends, pas la baguette magique en disant « Y'a qu'à, faut qu'à, demandez au gouvernement, faites mieux, faites plus ». Un vœu est fait pour faire des propositions, ce n'est pas fait pour demander la paix dans le monde.

Vous ne gagnez rien à présenter le même vœu sous des formes avec quelques variantes à chaque Conseil d'arrondissement, à chaque Conseil de Paris. A moins que peut-être vous espériez un effet publicitaire, à force de marteler des trucs, que cela finisse par rentrer dans la tête des gens. Mais visiblement, quand on voit justement les derniers résultats aux élections, cela n'est pas le cas. Donc, il ne faut pas voter ce vœu.

Myriam EL KHOMRI : Je ne veux pas alourdir inutilement le débat, néanmoins comme Mme PROUST, il convient quand on s'est occupé de ces questions, de ne pas minimiser une certaine exaspération des habitants. La question du temps, elle est essentielle et on peut comprendre tout à fait l'impatience des habitants. Par exemple, porte Montmartre face aux ventes à la sauvette ou face aux deals, ou à la prostitution. Néanmoins, lorsque des services publics sont détruits, on met du temps à les réparer.

Durant ce quinquennat, on a créé 9 000 postes de policiers et de gendarmes, 11 000 postes dans la santé, 60 000 dans l'éducation. Lorsqu'on crée des postes, il faut d'abord faire du pré-recrutement. Après, il y a la formation. Concrètement, encore le 20 avril dernier, on était informé qu'on avait 27 effectifs supplémentaires dans le 18^{ème} mais on sait qu'il y aura des mutations forcément en juin et en septembre. On a d'ores et déjà demandé que sur la sortie d'école de police qui interviendra en octobre prochain, nous ayons des effectifs pour le 18^{ème}. On voit bien que cette gestion entre le budget débloqué, qui est voté et l'arrivée du policier sur le terrain formé, il y a un temps qui est posé. Après, il y a une deuxième question essentielle, c'est le fruit du travail de M. le Maire et de Mme PROUST, c'est qu'à un moment, il y a un travail d'enquête qui est mené. C'est compliqué quand il y a un travail d'enquête, notamment sur la question du deal à la porte de Clignancourt ou sur la question puisque cela a fait l'objet du groupe local de traitement de la délinquance vendredi dernier, sur la question de la prostitution entre la porte Montmartre et la porte de Clignancourt. Il y a un temps où les policiers sont moins visibles parce que justement, il y a un temps d'enquête qui est nécessaire. Ce temps est insupportable pour les habitants et on peut le comprendre lorsqu'on habite une cage d'escalier où toute la journée, ça sent le shit chez soi, parce qu'il y a un deal pile au sortir de sa porte. C'est extrêmement compliqué de le dire parce qu'il ne faut pas mettre en difficulté, il ne faut pas que l'enquête judiciaire en cours d'être mené, que tout le travail policier soit mis à plat parce que cela se sait. C'est toujours cette difficulté aussi entre ces différents temps qui ont le sentiment qu'il y a des choses qui sont prises en compte, les habitants ne le savent pas ou ne le voient pas immédiatement. Nous avons eu des situations où l'enquête parfois a duré plus d'une année et c'est extrêmement difficile parce qu'on a remonté et que plus on remonte, plus on va voir le grossiste et au final, c'est la difficulté très concrète au sortant de sa porte.

Donc, il y a des postes qui ont été créés, formés, ils arrivent sur le terrain à partir de l'année 2014-2015-2016-2017. Le 18^{ème} il n'y a pas que la population des habitants, il y a aussi tous les touristes qui viennent ; on voit bien qu'il y a une demande pour les forces de l'ordre qui sont essentielles et qui sont beaucoup demandées sur le terrain mais tout ceci demande énormément de temps malheureusement.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Donc, vous avez compris que nous ne donnons pas un avis favorable à votre vœu. Au contraire, on appelle à voter contre mais qu'on reste entièrement mobilisé sur l'ensemble de ces questions. Donc, quelques mots pour conclure comme la tradition très libérale de cet Arrondissement en a pris l'habitude.

Pierre-Yves BOURNAZEL : Comme vous êtes cinq personnes à répondre, je voudrais quand même répondre à ces nombreuses interventions rapidement.

Il y a eu beaucoup de choses et il y a aussi le sentiment que l'on parle de sujet que je n'ai pas évoqué, notamment des mots utilisés que je n'ai pas parlé. Chacun jugera ; il suffira de regarder la vidéo de ce que j'ai dit, des réponses qui n'ont rien à voir avec les sujets que j'ai évoqués. Moi, je parle de sujets républicains, de sécurité, de tranquillité, ni de Fox News, ni de post-vérité. Je reste sur des problèmes concrets qui touchent les habitants et c'est tout ce qui m'intéresse. Ce n'est pas un fantasme, il y a des habitants qui vivent en toute tranquillité, en toute quiétude et qui sont épanouis et c'est bienheureux et heureusement, mais il y a aussi des problèmes mais lorsqu'on est en responsabilité, il faut les traiter. Il faut les traiter dans la durée, puis il faut trouver des solutions. Quand on est en responsabilité, on a une obligation de moyens, mais on a surtout une obligation de résultats.

Je regrette d'ailleurs que vous n'ayez pas daigné nous parler de la condamnation de la Ville. Vous êtes les représentants de la Ville de Paris, une majorité ; c'est la deuxième fois consécutive qu'elle est condamnée devant les tribunaux administratifs de la République française pour manquement à la sécurité, à la salubrité. Ce n'est pas un sujet, cela ne préoccupe personne. Personne ne fait de mea culpa, personne ne se dit qu'il y a un problème. Franchement, c'est une première quand même la condamnation de la Ville de Paris et de l'Etat pour manquement à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publique. Il faudrait peut-être répondre à la demande des habitants et à l'association La Vie Dejean.

Vous dites « on fait des choses », oui, je vote d'ailleurs pas mal de projets, je suis tout à fait constructif mais ce n'est pas à moi de défendre tout votre bilan. D'ailleurs, vous le faites très bien selon où l'on se place.

Sur la police municipale, je voudrais vous dire que dans une élection municipale, on vote, parfois on élimine. Aux élections municipales, je ne sais pas si nos concitoyens ont voté contre la police municipale, d'autant que les différentes enquêtes n'ont jamais changé et que c'est généralement trois quarts des Parisiens qui sont favorables à une police municipale parce qu'ils savent qu'il manque un maillon sur le terrain qui soit proche d'eux, qui évite les changements d'effectif puisque c'est une police municipale ; ce seront des Parisiennes et des Parisiens qui seront sur place, qui connaîtront les gardiens d'immeuble, les présidents d'associations, les commerçants et qui pourront travailler avec eux sur les problèmes concrets des quartiers et notamment contre les incivilités, l'occupation illégale du domaine public, un vrai sujet qui mine la vie quotidienne d'un certain nombre d'habitants dans certains quartiers. Moi, je crois à la police municipale, je défendrai toujours la police municipale et si je suis un jour en responsabilité, que ce soit pour le national ou sur le plan municipal, je me battrai pour que l'on puisse créer cette police municipale parce que je pense que, au-delà de la gauche et de la droite, elle est très utile pour les Parisiennes et les Parisiens.

M. JULIEN a dit qu'il est contre la police municipale, moi je suis pour et vous avez dit que je répète toujours la même chose. D'abord, je suis dans l'opposition, je n'ai pas les moyens d'agir, donc je défends mes idées et c'est important dans une démocratie. Deuxièmement, j'ai défendu pendant très longtemps le travail du dimanche. J'ai fait beaucoup de vœux sur le travail du dimanche et on m'a répondu que j'étais un peu à côté de la plaque. Finalement, Mme HIDALGO s'est ralliée au travail du dimanche. Comme quoi, à force de répéter les choses, j'arrive à convaincre. Si j'arrive à convaincre Mme HIDALGO de changer de position sur la police municipale, je m'en réjouirais.

Puis, je voudrais dire à M. JULIEN, je ne vais pas le taquiner parce qu'il n'en faut pas beaucoup pour le pousser dans ses retranchements ; il sait que je le respecte mais nous avons de nombreuses divergences mais M. JULIEN, vous avez trop tendance à faire de la leçon. Je viens de regarder votre fil Twitter, mettez un peu d'énergie à défendre Emmanuel MACRON au lieu de lui taper dessus parce que la République est en jeu. Quand on est républicain, on ne regarde pas d'abord son intérêt particulier et momentané parce que si moi je regardais mon intérêt particulier, ça ne serait pas de faire la campagne de M. MACRON et pourtant je la fais, parce que je ne veux pas de Mme LE PEN, je ne veux pas d'extrémiste et qu'à un moment, il y a des actes qui comptent. Il faudrait peut-être que tous les républicains mouillent la chemise.

Eric LEJOINDRE : Bien, nous sommes ici des élus qui sommes aussi les uns et les autres des militants politiques et d'ailleurs, si nous n'étions pas des militants politiques, nous ne serions pas des élus et notamment des militants politiques attachés à nos partis et à la construction collective qui en vient et qui peut contribuer à faire en sorte que des expressions différentes aient lieu mais moi, je ne connais pas autour de cette table d'élus qui ne soient pas républicains. En tout cas de ce point de vue, je crois qu'on peut se retrouver.

Je ne vais pas revenir du tout sur les éléments indiqués par M. BOURNAZEL. Sur ce que j'ai voulu dire concernant la police municipale, je ne sais pas si vous nous convaincrez un jour. Croyez-moi, cela ne passera pas par le dépôt de vœu systématique en Conseil d'arrondissement qui nous amène

simplement à répéter les uns et les autres toujours la même chose. Donc, si votre enjeu est de nous convaincre, ce n'est pas la bonne méthode. Parlons sur le fond, écrivons des livres, faisons des colloques mais de grâce, pas le même vœu systématiquement à tous les Conseils, c'est épuisant.

Le vœu est rejeté et on en vient au dernier vœu qui concerne le réseau des bus.

Le Conseil d'arrondissement rejette le vœu n°18.2017.106 à la majorité soit 8 voix pour dont 3 pouvoirs (/LR/CI-NI), 32 voix contre dont 9 pouvoirs (PS/PC-FDG/EELV)

DELIBERATION : 18.2017.107 : Vœu déposé par les élus du groupe Les républicains - Citoyens Indépendants au maire du 18e pour demander au STIF d'étudier la possibilité d'introduire un arrêt supplémentaire sur le tracé de la ligne 350 et ainsi de saturer les lignes 65 et 35

Pierre LISCIA : A entendre les échanges qui viennent d'avoir lieu, j'ai cru comprendre que M. le Maire et les élus de la majorité sont en mal de propositions des élus de l'opposition. Nous sommes très honorés, c'est d'ailleurs très flatteur de nous consacrer cette mission d'être force de propositions et même source d'inspiration pour la majorité municipale du 18^{ème}. Justement, vous allez voir à quel point nous sommes complémentaires.

Le vœu que je vous présente est justement une proposition très concrète, clé en main, qui nécessite peu d'investissements, voire pas du tout et qui est applicable immédiatement, ne nécessitera pas plusieurs années avant d'être mise en œuvre et qui au-delà de cela, permettra d'améliorer significativement la vie des habitants du 18^{ème}. Je suis même prêt à ce que vous puissiez mettre cela à votre crédit car lorsque nous sommes élus d'opposition, nous sommes force de propositions et si les propositions sont retenues, elles sont mises au crédit de la Mairie qui les met en œuvre.

Ce vœu concerne la desserte du quartier de la Chapelle en bus. Pour beaucoup d'habitants de l'est du 18^{ème} arrondissement, se rendre en bus dans les gares du Nord et gare de l'Est relève bien souvent de la galère. Les lignes qui desservent le quartier de la Chapelle en direction de ces deux gares sont bien souvent saturées et les bus très souvent bondés et ce malgré les efforts qui ont été faits ces dernières années pour augmenter les fréquences de passage. Cette situation suscite beaucoup d'impatience, beaucoup d'exaspération des usagers et surtout beaucoup d'incompréhension puisque ces usagers qui s'entassent dans les lignes de bus 65 et 35 voient bien souvent passer sous leurs yeux les bus 350 en provenance de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle en direction des gares du Nord et de l'Est. Ces bus sont généralement quasiment vides et traversent le quartier de la Chapelle sans y marquer d'arrêt.

Le bon sens, la logique voudrait qu'on introduise un arrêt supplémentaire sur cette ligne 350, à l'arrêt notamment Ordener Marx-Dormoy, ce qui permettrait à la fois de dé-saturer les lignes 35 et 65 tout en offrant aux usagers de nouvelles correspondances, notamment à Marx-Dormoy avec la ligne 12 et surtout une nouvelle correspondance avec la ligne 60 de bus. Cette légère modification du tracé de la ligne 350 aurait d'autant plus de sens que le STIF, à l'initiative de sa présidence, mène en collaboration avec la Mairie de Paris un travail de refonte du réseau de bus parisien, réseau resté inchangé depuis l'après-guerre de façon à ce qu'il soit plus adapté aux habitudes de déplacement des Parisiens.

Nous vous demandons, M. le Maire, de solliciter le STIF pour qu'il étudie la possibilité d'introduire sur les lignes 350 un arrêt supplémentaire à la station Ordener Marx-Dormoy et ainsi améliorer les conditions de transport en commun des habitants de l'Est du 18^{ème}. Je vous remercie.

Eric LEJOINDRE : Merci pour ce vœu auquel je vais apporter des éléments de réponse en l'absence de

M. BEPPO. Vous l'avez dit, nous sommes en train de travailler avec le STIF et la Ville de Paris à la refonte du réseau de bus parisien pour mieux desservir les quartiers plus périphériques de Paris.

Ce travail a fait l'objet d'avancées, de discussions, notamment de réunions publiques et j'ai eu l'occasion en écrivant à la présidente du STIF, puis à son directeur général à l'issue du débat public de rappeler un certain nombre de demandes et de propositions qui sont les nôtres.

Concernant la ligne de bus 350 et en l'état des informations qui sont les miennes et qui m'a d'ailleurs conduit à écrire le 28 mars dernier au directeur général du STIF, le souhait du STIF pour le moment n'est pas de rajouter un arrêt au 350 mais de réduire le passage du 350 dans le 18^{ème}, notamment de cesser de desservir la porte de la Chapelle. Donc, le premier combat que je mène et que nous devons mener est d'éviter cette coupure de ligne qui aujourd'hui a l'utilité que vous décrivez et qui dans les plans futurs tels qu'ils sont au stade où j'en suis des informations que j'ai en cours de travail au STIF conduirait à moins bien desservir notamment la porte de la Chapelle.

Donc, il nous faut à ce stade – c'est l'objet de ce courrier que j'ai écrit – éviter que la modification de l'itinéraire de la ligne du bus 350 conduise à une coupure à la Courneuve et j'ai rappelé à M. PROBST, en mettant en copie Christophe NAJDOVSKI et Elisabeth BORNE, la réalité de ce quartier ; cette ligne qui consiste à permettre un certain nombre d'habitants de notre quartier de remonter, y compris vers le Nord et notamment vers Roissy-Paul où un certain nombre des habitants du 18^{ème} travaillent. Clairement, je ne suis pas favorable à l'option aujourd'hui proposée par le STIF et je souhaite que cette ligne continue telle qu'elle est. Si le STIF décidait de revenir sur sa pré-décision de modifier l'itinéraire de la ligne 350, peut-être faudrait-il effectivement proposer en plus qu'un arrêt supplémentaire soit prévu, ce qui posera un certain nombre de questions mais sans doute solubles sur l'arrêt de bus déjà très utilisé de Marx-Dormoy. Ce sont des sujets techniques qu'il est possible de résoudre. Aujourd'hui, le sujet c'est de veiller à ce que la ligne 350 ne soit pas modifiée au détriment des habitants du 18^{ème}. C'est la demande que j'ai portée auprès du STIF et de Mme la présidente du STIF, Valérie PECRESSE ; portée aussi par Christophe NAJDOVSKI et la Maire de Paris dans le cadre des discussions à ce niveau.

C'est le niveau auquel les discussions se tiennent et je ne manquerai pas de tenir notre Conseil et les élus intéressés informés des suites que j'aurai. Je n'ai pas encore eu de réponse, j'ai écrit au mois de mars. Le travail n'est pas fini mais de la même façon que je le disais concernant le Montmartrobus, je reviendrai vers vous pour vous dire ce qu'il en est et le cas échéant pour proposer que nous votions un vœu sur la question de la ligne 350 qui nous conduira peut-être à être en opposition avec la proposition du STIF, mais j'espère bien que nous n'en arriverons pas là.

Voilà ce que je peux vous répondre pour le moment, je ne vous propose pas de voter ce vœu qui n'adresse pas le sujet tel qu'il est vraiment posé aujourd'hui mais qui peut-être aura une capacité à évoluer. Je vous propose que soit vous le retiriez, soit nous voterions contre mais dans l'idée de continuer à travailler.

Pierre LISCIA : Je vais maintenir ce vœu pour une raison toute simple, c'est que pour moi, l'un n'empêche pas l'autre. J'entends bien votre priorité immédiate et justement, le fait de voter ce vœu permettra de démontrer au STIF qu'unaniment, nous accordons toute l'importance que nous devons accorder à la ligne 350. Cela mettra une pression supplémentaire à votre argumentaire pour maintenir la desserte du quartier avec la ligne 350. Donc, je vous propose de maintenir le vœu de manière à donner plus de force à votre argumentation face à nos amis du STIF.

Eric LEJOINDRE : Oui mais votre vœu consiste à faire une demande supplémentaire alors que nous en sommes à défendre une situation existante. Je ne suis pas sûr que la meilleure méthode pour obtenir un maintien soit de faire des demandes supplémentaires. Les demandes supplémentaires peuvent venir dans un second temps. Au point où l'on en est, je ne suis pas sûr que la stratégie que vous proposez soit la meilleure. Je redis que si le retour du STIF n'était pas positif, nous pourrions tout à

fait voter, on a encore le temps, les discussions ne sont pas bouclées, au prochain Conseil, par exemple, un vœu qui nous permettrait de nous réunir, et pourquoi pas dans ce cas-là, parler de l'évolution plus globale de la ligne 350. Mais je crois que la stratégie telle que vous la proposez, qui peut avoir du sens, n'est pas la bonne à ce stade pour ma part ; chacun fait évidemment ce qu'il veut. Je pense qu'il vaut mieux, au point où nous en sommes, nous concentrer sur cette première demande et qu'ensuite, nous puissions voir dans le cadre du dialogue normal que nous allons avoir avec le STIF.

Je rappelle que l'évolution du réseau de bus se réfléchit assez globalement. Le souhait de la Ville de Paris n'est pas de trop segmenter, il y a eu des réunions publiques. Si chaque Conseil d'arrondissement se met maintenant – alors qu'on discute avec le STIF – à faire des vœux sur chacune des lignes, je ne suis pas sûr que ce soit exactement la posture la plus utile pour faire avancer les sujets qu'on a en commun. En tout cas, quand j'ai évoqué la question à Christophe NAJDOVSKI, l'idée de faire des vœux à ce stade n'était pas totalement la plus considérée comme la plus pertinente. On a le temps, les choses ne sont pas figées. D'ailleurs, j'en profite pour le dire, on a déjà eu un certain nombre de bonnes nouvelles de la part du STIF, les retours que j'ai sont plutôt positifs, qui devrait accepter la demande que j'ai faite assez fortement de créer un certain nombre d'arrêts supplémentaires, notamment à l'entrée de l'allée Valentin-Abeille pour permettre aux habitants d'être desservis, non seulement par la navette mais surtout que les arrêts des deux bus qui traversent la porte de la Chapelle puissent se faire côté Valentin-Abeille. C'est une amélioration notable de la liaison.

Le Conseil d'arrondissement rejette le vœu n°18.2017.107 à la majorité soit 8 voix pour dont 3 pouvoirs (/LR/CI-NI), 32 voix contre dont 9 pouvoirs (PS/PC-FDG/EELV)

Le vœu n'est pas adopté. Merci beaucoup. Bonne soirée.